

NOTE DE RECHERCHE

**Portrait d'une organisation
québécoise orientée vers
l'appropriation sociale des
technologies de
l'information et de la
communication en milieu
communautaire**

**Serge Proulx
Nicolas Lecomte
Julien Rueff**

2006-01

Adresse postale

CIRST
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada, H3C 3P8

Adresse civique

CIRST
Université du Québec à Montréal
Pavillon Thérèse-Casgrain, 3e étage
455, boul. René-Lévesque Est, Bureau W-3042
Montréal (Québec) Canada
H2L 4Y2

Pour nous joindre

Téléphone : (514) 987-4018
Télécopieur : (514) 987-7726
Courrier électronique : cirst@uqam.ca
Site Internet : www.cirst.uqam.ca

Conception graphique : Marie-Andrée Desgagnés et Lysanne Lessard
Révision linguistique: Jocelyne Raymond

ISBN 2-923333-18-7
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2006
Bibliothèque nationale du Canada, 2006

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
1. GENÈSE DE <i>COMMUNAUTIQUE</i>	3
1.1 <i>Naissance d'un projet commun</i>	3
1.2 <i>Mission</i>	4
1.3 <i>Objectifs</i>	4
2. MODE D'ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	5
2.1 <i>Structure administrative</i>	5
2.1.1 <i>1995-1999 : création et gestation</i>	5
2.1.2 <i>1999-2005 : autonomie juridique et élargissement</i>	6
2.1.3 <i>Changements annoncés</i>	6
2.2 <i>Développement organisationnel</i>	6
2.2.1 <i>Autonomisation : plan de développement et incorporation juridique</i>	7
2.2.2 <i>L'orientation des activités</i>	7
2.2.3 <i>Concertation du milieu communautaire et partenariats</i>	9
2.2.4 <i>Rayonnement, reconnaissance publique et légitimité institutionnelle</i>	9
2.3 <i>Financement</i>	10
2.3.1 <i>Description</i>	10
2.3.2 <i>Analyse</i>	12
3. CHAMPS D'ACTIVITÉS	13
3.1 <i>Formation</i>	13
3.1.1 <i>Les ateliers</i>	13
3.1.2 <i>Les formations régulières</i>	14
3.1.3 <i>Les formations adaptées aux besoins</i>	14
3.1.4 <i>Les formations par projet</i>	14
3.1.5 <i>Les formations d'agents multiplicateurs</i>	15
3.1.6 <i>Conclusion</i>	15
3.2 <i>Recherche</i>	15
3.2.1 <i>Cerner les besoins du milieu communautaire</i>	16
3.2.2 <i>La citoyenneté à l'heure d'Internet</i>	18
3.3 <i>Représentation publique</i>	20
3.3.1 <i>Le mémoire de 1996 sur l'inforoute québécoise</i>	21
3.3.2 <i>Autres actions de représentation</i>	22
3.3.3 <i>Conclusion</i>	25
3.4 <i>Réseautage et support technique</i>	25
3.4.1 <i>Les points d'accès</i>	25
3.4.2 <i>Les centres d'accès communautaires à Internet (CACI)</i>	27
3.4.3 <i>Regroupement sectoriel des organismes spécialisés en TIC</i>	27
3.4.4 <i>Support technique</i>	28
4. CONCLUSION	29
4.1 <i>Synthèse</i>	29
4.2 <i>Prospectives</i>	29
BIBLIOGRAPHIE.....	31

Remerciements

Nous remercions les membres de *Communautique* qui nous ont fourni une aide précieuse tout au long de notre recherche. Nous tenons particulièrement à souligner les contributions de Francine Pelletier et Monique Chartrand qui nous ont permis d'approfondir notre compréhension du travail de l'organisme. Nous remercions également M. Michel Sénécal, professeur à la Télé-université, pour son aide importante dans la structuration de la version longue de la monographie. Finalement, nous remercions le projet CRACIN (subvention CRSH) pour le financement de notre travail de recherche, et de cette monographie plus particulièrement.

Introduction

Depuis le début des années 1980, la diffusion de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la société constitue une priorité pour la majorité des gouvernements en Amérique du Nord et en Europe. Au cours de nombreux débats publics, citoyens et groupes sociaux ont questionné la gestion du déploiement des TIC, prévenant que celles-ci peuvent contribuer à creuser le fossé entre riches et pauvres si leur implantation dans les milieux défavorisés n'est pas facilitée par le gouvernement. Des enjeux très concrets comme l'apprentissage et l'appropriation de ces technologies par la population ont été soulevés. C'est dans ce contexte que plusieurs groupes communautaires québécois, dont *Communautaire*, se sont manifestés pour contribuer à une véritable appropriation sociale des technologies.

Avant de centrer nos réflexions sur *Communautaire*, un bref retour historique s'impose. L'informatisation des groupes communautaires québécois débute au cours de la deuxième moitié de la décennie 1980, avec l'amorce de la diffusion grand public des micro-ordinateurs et l'avènement des premiers programmes canadiens de financement qui permettent l'acquisition d'équipements et l'organisation de formations. Ces programmes sont néanmoins très ciblés, ne considérant pas ou peu l'action communautaire. Les réseaux sont jusqu'ici réservés surtout au monde des affaires et de l'éducation. Par exemple, le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), créé en 1988, constitue alors une infrastructure informatique complètement dédiée au milieu académique. En 1990, le RISQ se lie avec des fournisseurs d'accès à Internet des États-Unis, marquant l'arrivée d'Internet au Québec et son accessibilité pour des pans plus larges de la population¹. En 1994, on ne comptait encore qu'une poignée de fournisseurs d'accès à Internet à Montréal. Parmi ceux-ci, *Communications accessibles Montréal (CAM)*² était le seul organisme sans but lucratif (OSBL) à vocation éducative.

En 1992, un premier Sommet est organisé par l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation et la *Canadian Library Association*. Il y est question, entre autres, du développement de l'accès à l'information pour les Canadiens. Nous en sommes alors aux prémises d'un projet de « société de l'information ». En 1994, au Canada comme au Québec, les gouvernements cherchent à se doter de politiques pour dynamiser la diffusion des TIC.

En 1995 au Québec, la question de l'accès démocratique à la nouveauté technologique constitue un point chaud des débats politiques, les groupes communautaires défendant le droit d'accès pour tous les citoyens, dans un contexte où les gouvernements appuient plutôt des projets en provenance du secteur privé. Au niveau de la population, l'utilisateur type des TIC habite dans une grande ville (Montréal, Québec), est instruit et financièrement à l'aise. Tout un pan du mouvement communautaire et de l'économie sociale se donne pour mission de pousser le gouvernement à aller à l'encontre de ces tendances, de lutter contre ce qu'on appelle déjà la « fracture numérique », c'est-à-dire le fossé existant entre ceux qui possèdent et utilisent les nouvelles technologies, et les laissés pour compte³, avant qu'il ne soit trop tard.

¹ Source : www.risq.qc.ca

² Site Web de CAM : www.cam.org

³ Dans la littérature anglophone, on parle du *Digital Divide* qui sépare les *have* et les *have not*.

Communautaire, un projet de la Puce communautaire et de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)⁴ voit le jour en 1995. Les premières contributions de *Communautaire* sont clairement d'ordre politique et s'inscrivent dans les débats de l'époque. *Communautaire* souligne les disparités au Québec du point de vue de l'accessibilité aux TIC, insistant sur l'urgence d'agir étant donné la rapidité du changement technologique :

« Le danger réside davantage dans la création de deux types d'inforoutes: une pour les mieux nantis via le micro-ordinateur offrant toutes les possibilités de communication interactive, et une autre pour la population en général via la télévision et qui sera axée surtout sur la consommation et le divertissement. »⁵

Le gouvernement du Québec organise en 1996 le Sommet de l'économie et de l'emploi, au cours duquel l'État reconnaît le rôle des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale dans le développement social, politique et économique du Québec. Le soutien du gouvernement à l'économie sociale et au mouvement communautaire apparaît comme une voie prometteuse, une « invitation à repenser les rapports entre l'État, le marché et la société civile » en favorisant l'entrepreneuriat collectif (Lévesque, Mendell, 1999). *Communautaire* fait partie des projets soutenus par le Chantier de l'économie sociale, il s'agit du seul projet ayant un lien avec les TIC.

Plusieurs programmes sont lancés à compter de 1997. Le gouvernement fédéral se pourvoit de l'agenda *Connecting Canadians* en 1997, tandis qu'au niveau québécois le gouvernement adopte en 1998 la Politique québécoise de l'autoroute de l'information. Une analyse de *Communautaire* suppose donc que l'on considère à la fois les orientations politiques québécoises et fédérales qui ont soutenu son action.

Le travail que nous présentons ici est une monographie descriptive de *Communautaire*⁶ à partir de trois dimensions d'analyse. Premièrement, nous présentons la genèse de l'organisme en décrivant les origines du projet initial, les partenaires impliqués, la mission et les objectifs déclarés. Deuxièmement, nous décrivons le mode d'organisation et le fonctionnement de l'organisme, de ses statuts et règlements jusqu'à ses stratégies de développement et ses sources de financement. Enfin, troisièmement, nous dressons un portrait des champs d'activités de *Communautaire* : formation, recherche, représentation publique, réseautage et support technique. Tout au long de ce rapport, nous tentons de dégager les étapes significatives du développement de l'organisme : sa création et son autonomisation juridique, sa reconnaissance publique et l'atteinte d'une certaine légitimité institutionnelle. Nous concluons cette monographie en revenant sur les tendances marquant les orientations futures de l'organisme.

Ce travail offre aux membres du *Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking* (CRACIN) un aperçu du contexte québécois concernant les politiques d'accès aux

⁴ L'ICEA avait alors pour nom : Institut Canadien pour l'Éducation des Adultes.

⁵ *L'inforoute québécoise - Un espace de création, de liberté et de partage*. Mémoire déposé par l'Institut canadien d'éducation des adultes à la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'inforoute québécoise, préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel, le 13 septembre 1996.

⁶ Le lecteur pourra trouver plus de détails dans la version longue de cette monographie : Proulx, S; Lecomte, N. (2005) *Une monographie de Communautaire*. Canadian Research Alliance for Community Innovation and Networking/Alliance canadienne de recherche pour le réseautage et l'innovation communautaires, CRACIN Working Paper No. 2005-7, en ligne sur le site du projet CRACIN, à l'URL).

TIC, et surtout une connaissance approfondie de *Communautique*, organisme communautaire marqué par l'innovation tant au niveau de son organisation qu'à celui de ses champs d'activités.

1. Genèse de *Communautique*

Communautique œuvre depuis ses débuts pour la reconnaissance politique du mouvement communautaire, dont l'influence sur le développement social et économique doit être reconnue et soutenue par le gouvernement. *Communautique* agit plus particulièrement sur le front des politiques d'accès à Internet, soulignant l'importance de donner aux groupes communautaires les moyens de s'informatiser de manière conséquente. *Communautique* a démontré par son expérience que les efforts consentis pour le développement d'une infrastructure technologique doivent être appuyés par un soutien continu aux acteurs et utilisateurs du milieu, sous la forme d'activités d'analyse, de formation et de soutien technique.

Avant d'aborder les activités de *Communautique*, nous présentons un historique de l'organisme. Qui est à l'origine du projet *Communautique* ? Quelle est la mission du projet et quels objectifs spécifiques orientent son action ?

1.1 Naissance d'un projet commun

En 1995, très peu de groupes québécois utilisent les TIC dans leur activité quotidienne, et plusieurs ne saisissent pas encore l'enjeu social qu'elles représentent. C'est alors qu'est lancé *Communautique*, un projet conjoint de la Puce communautaire⁷ et de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)⁸. Ces deux organismes partenaires mènent une recherche de financement et, par la combinaison de leur expertise respective, inculquent une philosophie spécifique au projet. Mentionnons que le projet *Communautique* s'inspire d'expériences de déploiement des TIC dans le milieu communautaire menées principalement aux États-Unis (NetAction et APC⁹). D'une modeste expérience d'éducation populaire s'adressant aux adultes, *Communautique* est devenu en peu de temps un fer de lance pour l'appropriation des TIC dans le milieu communautaire québécois.

Les activités de *Communautique* relèvent d'une double préoccupation : d'une part, celle de participer aux débats sur les TIC en consultant les groupes communautaires ; d'autre part, celle d'y mener des activités concrètes de formation et de transfert d'expertise. La Puce apporte à *Communautique* son expertise technique et éducative. Par exemple, le démarrage du projet est marqué par des expériences pilotes d'implantation des TIC et de formation dans des milieux communautaires, ces points d'accès à Internet constituant des lieux de contact direct avec la population. De son côté, l'ICÉA propose une réflexion sur le rôle éducatif des médias, et en appelle à l'adoption d'une politique globale de l'information au Québec contrant l'exclusion technologique¹⁰. La volonté d'inclure la population au complet dans la révolution numérique avec l'aide des groupes déjà existants, confère à *Communautique* une dimension citoyenne qui ne le quittera pas.

⁷ Représenté par Louise St-Jacques et Roger Charbonneau

⁸ Représenté par Lina Trudel et Francine Pelletier

⁹ Association for Progressive Communications (APC) : www.apc.org

¹⁰ ICÉA, « Une nouvelle voie d'expression, de communication et d'apprentissage », mémoire présenté au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes dans le cadre de la première étape de la consultation sur l'autoroute de l'information, préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel, janvier 1995.

Malgré son rôle dans le déploiement des TIC au Québec, *Communautaire* conserve une vision critique à leur égard et les perçoit avant tout comme un moyen pour servir la mission des groupes communautaires. À cet égard, un questionnement reste central dans la vision de *Communautaire* : les groupes communautaires québécois sont-ils intéressés à investir dans l'acquisition et l'apprentissage des TIC, et celles-ci peuvent-elles faciliter la réalisation de leurs objectifs ? *Communautaire* sera amené à réaliser plusieurs études de besoins afin de rester en contact avec la réalité des groupes.

1.2 Mission

Les TIC représentent un outil stratégique pour le développement social et économique, tant au niveau local qu'à l'échelle du Québec. *Communautaire* soutient que le milieu communautaire – par ses contacts privilégiés avec les collectivités des milieux urbains et ruraux – est un acteur crucial pour la diffusion et la démocratisation des TIC dans la population. À cet égard, les politiques d'accès aux TIC doivent appuyer les initiatives des groupes communautaires.

L'intention première du projet *Communautaire*, sa mission, est de contrer l'exclusion liée aux technologies en favorisant l'appropriation sociale et démocratique des TIC par les groupes communautaires et les citoyens québécois. *Communautaire* a opté pour une intégration progressive des TIC au sein de groupes déjà existants, dans les champs de l'éducation populaire et de l'action communautaire en général. Afin de faciliter cette intégration, les TIC sont présentées comme une boîte à outils, un moyen technique pouvant soutenir le mouvement communautaire à tous les niveaux de son action : pour le changement social, pour la lutte contre les inégalités sociales et dans l'objectif de créer une société plus juste et plus solidaire.

De par leurs contacts privilégiés avec la population, les groupes communautaires ont la possibilité de favoriser l'appropriation des TIC par les personnes et les populations exclues, ces outils pouvant servir de levier pour une animation sociale et citoyenne. L'appropriation par les groupes communautaires représente un enjeu stratégique. À cet égard, citons Francine Pelletier, fondatrice et première directrice de *Communautaire*, parlant ici des TIC et d'Internet :

« Il faut s'en saisir, se l'approprier pour à la fois influencer l'information qui y circule et s'y alimenter. Il importe donc d'acquérir la maîtrise de cet outil pour favoriser le développement de contenus, pour façonner des espaces qui soient à l'image des groupes, pour créer des lieux de discussion qui véhiculent les valeurs défendues par le mouvement d'action communautaire. L'engagement des groupes est fondamental. C'est en grande partie à travers eux que l'on pourra multiplier les points d'accès et, du coup, espérer une plus grande démocratisation des nouvelles technologies de communication. »¹¹

1.3 Objectifs

Afin de contrer l'exclusion sociale liée aux TIC, *Communautaire* agit pour les organismes communautaires et les citoyens québécois, comme « un espace communautaire de réflexion, de soutien, d'animation, de formation, de conception de contenus francophones et d'expérimentation de la télématique »¹². Le projet *Communautaire* ne se présente pas comme le seul espace télématique communautaire au Québec, mais plutôt comme un espace reflétant la diversité des groupes et leurs préoccupations. *Communautaire* est cependant l'un des seuls groupes à réfléchir sur les enjeux des TIC tout en se penchant sur l'outillage des groupes.

¹¹ Nadeau, Carole-Line, « Internet : se méfier ou se brancher ? », *Gazette des femmes*, vol. 18, no 6, mars-avril 1997, pp. 36-37.

¹² ICÉA, *Communautaire : un projet de la Puce ressource informatique et de l'ICÉA*, vol. 1, no 1, mai 1996.

Voici les objectifs présentés par *Communautique* sur son site Web¹³ :

- Accroître l'accès aux technologies de l'information et des communications ;
- Favoriser la prise en charge et l'autonomie des groupes communautaires et des citoyennes/citoyens ;
- Développer une culture télématique démocratique ;
- Contribuer au développement de l'infrastructure et des espaces télématiques communautaires ;
- Contre l'exclusion sociale liée aux technologies de l'information et des communications.

Dès les débuts du projet, *Communautique* s'appuie sur trois pôles d'activité : 1) analyse, contenus et outillage; 2) formation; 3) initiation et animation populaire auprès des populations de quartiers défavorisés. Ces activités d'initiation se déroulent au Café *Communautique*, ou dans d'autres points d'accès à Internet.

En premier lieu, l'appropriation sociale des TIC est perçue comme un enjeu matériel. À cet effet, la première étude de besoins (1997) vise, d'une part, à évaluer l'intérêt et la faisabilité d'un projet comme *Communautique*, d'autre part, à connaître les besoins en matière d'équipements des organismes communautaires. Cette étude a notamment permis à *Communautique* de faire connaître les besoins des groupes communautaires au gouvernement québécois.

En second lieu, l'appropriation des TIC suppose qu'individus et organismes reconnaissent l'enjeu qu'elles représentent et qu'ils en acquièrent une maîtrise technique, par la formation et l'expérimentation concrète. Plusieurs activités de sensibilisation aux TIC ont lieu dans les premiers points d'accès publics à Internet, ainsi que dans les groupes participant à la première enquête de besoins. Plusieurs citoyens et intervenants ont ainsi acquis une certaine maîtrise des TIC.

On peut dire que l'organisme *Communautique* a innové en matière d'intégration des TIC en milieu communautaire. De plus, comme le montrent ses nombreux partenariats et sa présence régulière sur la scène publique, *Communautique* a largement représenté les intérêts des groupes communautaires auprès des gouvernements fédéral et provincial.

2. Mode d'organisation et fonctionnement

2.1 Structure administrative

Communautique fonctionne selon une structure démocratique et participative définie formellement par ses membres en décembre 1999, date de l'incorporation de *Communautique* en tant qu'organisme sans but lucratif. Cette structure est héritée du fonctionnement de l'organisme comme « projet » (puis comme « association »), période qui témoigne de l'importance d'un « Comité avisé ».

2.1.1 1995-1999 : création et gestation

Dès ses débuts, *Communautique* adopte un mode de gestion participative où une place importante est accordée à l'équipe de travail. L'objectif commun est alors d'équilibrer les pouvoirs entre le

¹³ www.communautique.qc.ca

Conseil d'administration, la direction et l'équipe de travail. Un Comité aviseur a d'ailleurs assuré une place centrale dans le soutien et l'orientation du projet *Communautaire*, se réunissant régulièrement entre 1997 et décembre 1999.

La structure administrative est caractérisée par trois instances principales : le comité aviseur, le comité de gestion et l'équipe de travail. Le Comité de gestion du projet *Communautaire* est composé de la direction générale de l'ICÉA (représentée par Lina Trudel jusqu'en 1999, puis par Bernard Normand), de la direction générale de la Puce communautaire (représentée par Louise St-Jacques), et de la coordonnatrice du projet, Francine Pelletier, qui joue un rôle central. C'est à partir du moment où *Communautaire* devient une association en 1997 que Francine Pelletier siège au Comité de gestion.

2.1.2 1999-2005 : autonomie juridique et élargissement

Les organismes sans but lucratif incorporés sont encadrés par la 3^e partie de la loi des Compagnies du Québec. Cette loi fixe un certain nombre de règles et d'obligations aux organismes et de responsabilités à leurs administrateurs. Ainsi, un organisme doit produire ses « statuts et règlements » afin de préciser le mode de fonctionnement qui lui est propre.

Les statuts et règlements¹⁴ de *Communautaire* énoncent le statut juridique de l'organisme, explicitent ce qu'est un membre de *Communautaire*, décrivent la tenue des assemblées générales, la composition, les rôles et pouvoirs du Conseil d'administration, du comité exécutif et des dirigeants, et enfin, les dispositions financières de l'organisme. Ces statuts ont été adoptés en décembre 1999, lors de l'Assemblée générale de fondation de *Communautaire*. Malgré tous les changements apportés à la gouvernance et à l'administration, l'organisme a conservé le mode de gestion participative qui le caractérisait depuis ses débuts. Entre autres, ce mode de gestion se reflète dans la représentation de membres provenant de divers milieux et secteurs d'activité au sein du Conseil d'administration.

La structure organisationnelle de l'équipe de travail de *Communautaire* apparaît hiérarchique, avec des postes de direction, et des postes plus spécialisés et définis (informatique, communication, formation). Dans les faits, les membres de l'équipe de travail peuvent remplir plusieurs rôles selon les projets en cours.

2.1.3 Changements annoncés

La structure administrative telle que décrite est en voie d'être amendée. En effet, durant l'été 2004, *Communautaire* s'est engagé dans un processus de planification stratégique incluant un diagnostic organisationnel insistant sur l'importance d'une stabilité dans la gouvernance de l'organisme. Au cours de l'automne 2005, une révision de la mission et une réactualisation du plan d'action de l'organisme devraient avoir lieu.

2.2 Développement organisationnel

Notre objectif dans cette partie est d'insister sur les stratégies qui ont contribué à assurer le développement et la pérennité de *Communautaire*. Nous insistons ainsi sur le premier plan de développement de l'organisme, puis sur les changements progressifs dans l'orientation de ses activités. Nous décrivons ensuite les premières actions de concertation et d'établissement de partenariats. Enfin, nous revenons sur la façon dont *Communautaire* a assuré son rayonnement.

¹⁴ « Statuts et règlements », document interne, *Communautaire*, décembre 1999.

2.2.1 Autonomisation : plan de développement et incorporation juridique

Communautaire a rapidement évolué du statut de projet (1995) à celui d'association (1997), pour enfin devenir un organisme sans but lucratif juridiquement autonome (1999). Nous considérons cette autonomisation légale et administrative du groupe comme le point tournant de son développement, notamment en ce qui concerne sa capacité de financement. Il convient donc de revenir sur le contexte qui a mené à cette incorporation.

Au cours de l'année 1999, le Comité de gestion de l'association *Communautaire*, composé des directions générales de l'ICÉA et de la Puce, se réunit à une vingtaine de reprises afin de produire un plan de développement pour le futur organisme. En plus de veiller à la bonne marche des activités en cours, le comité se penche sur plusieurs dossiers majeurs, tels la planification stratégique à long terme, la démarche légale d'incorporation et le développement d'un projet provincial de mise sur pied de points d'accès. À ce moment-charnière dans l'histoire de *Communautaire*, l'enjeu du financement engendre une série de décisions quant aux objectifs et activités futures. Simultanément, l'organisme met en place une structure décisionnelle et organisationnelle concrétisée par une nouvelle définition de postes. *Communautaire* définit également sa propre politique salariale, ses conditions de travail et sa démarche d'évaluation. Ces actions conduisent *Communautaire* vers son autonomie complète.

En 1999, le contexte politique se prête à ce que *Communautaire* devienne un organisme à part entière, des possibilités de financement apparaissent tant au niveau provincial¹⁵ que fédéral, avec l'arrivée de plusieurs programmes d'envergure dans le domaine des TIC. Par exemple, le Fonds de développement de la métropole offre un financement conséquent qui couvre plusieurs champs d'activité de *Communautaire*.

En décembre 1999, la Puce et l'ICÉA procèdent à l'incorporation de *Communautaire* en tant qu'organisme sans but lucratif (OSBL). Il s'agit de laisser s'organiser un projet qui fonctionne bien, de lui donner une structure autonome propice à la réalisation d'objectifs à long terme. L'assemblée générale de fondation de *Communautaire* a lieu au début de l'année 2000¹⁶. Au cours de la première année d'autonomie, des comités de travail sont formés pour réévaluer l'organisation du travail dans l'organisme, et pour administrer les budgets (comptabilité, rapports financiers, prévisions budgétaires). En 2002, la structure organisationnelle de *Communautaire* est stabilisée.

2.2.2 L'orientation des activités

La présente partie revient sur les activités les plus significatives¹⁷ réalisées par *Communautaire*, des débuts du projet à l'autonomisation de l'organisme en 1999.

En 1995, année de naissance du projet, *Communautaire* est dans une dynamique de survie, constamment à la recherche de financement. De nombreuses demandes de subventions sont déposées et des actions de représentation sont entreprises auprès de plusieurs décideurs politiques

¹⁵ Signalons les financements du CRDIM, du Fonds de développement de la métropole (FDM), du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) pour un projet de recherche, et un contrat avec le ministère des Relations avec les citoyens et l'Immigration (MRCI).

¹⁶ L'ICÉA et la Puce sont, depuis l'incorporation, représentés au sein du Conseil d'administration de *Communautaire*.

¹⁷ Cette partie ne revient pas en détail sur les projets de *Communautaire*, le lecteur trouvera de plus amples informations dans le chapitre 3.

pour souligner la nécessité d'une initiative comme *Communautique*. Aussi, le groupe de travail fait connaître le projet en menant des consultations auprès des groupes communautaires, et marque sa présence sur la scène politique québécoise, revendiquant le rôle du secteur communautaire pour favoriser l'accès aux TIC.

En 1996-1997, *Communautique* mène une première étude de besoins à laquelle 82 groupes communautaires participent. Cette étude est la première activité subventionnée de *Communautique*¹⁸, elle permet de mieux connaître les besoins technologiques des groupes afin qu'ils s'approprient ces technologies, mais aussi de faire connaître le projet *Communautique*. Cette étude de besoins est cruciale pour que l'organisme puisse définir son plan d'action et ses orientations pour les années futures.

Dans le cadre de son étude de besoins, *Communautique* innove en créant un laboratoire informatique ouvert au public dans les locaux de la Puce communautaire, situés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le « Café Communautaire », premier point d'accès à Internet, est quant à lui ouvert en 1997. *Communautique* contribue aussi à la création d'autres points d'accès dans la région de Montréal, expérimentant la formule directement auprès des groupes. Ces premières initiatives ont le statut de projets pilotes, elles sont assurées par des financements provenant du Fonds de l'autoroute de l'information, du Fonds d'intervention régionale (FIR) du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, et dans une moindre mesure, du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA).

À partir de 1997, grâce à l'obtention d'un financement du Fonds de l'autoroute de l'information (Québec), le projet *Communautique* multiplie les activités de sensibilisation aux enjeux des TIC et les sessions de formation dans les groupes communautaires québécois. De plus, *Communautique* encourage les groupes à créer des contenus francophones sur Internet. *Communautique* réalise son propre site Web en 1997, rassemblant des documents produits par le groupe et des liens vers des ressources d'information et de formation sur les TIC. Également, *Communautique* réalise et héberge des sites Web pour plusieurs groupes. Ce travail de collaboration avec les groupes communautaires a contribué à identifier les principaux obstacles liés à l'appropriation des TIC. Rapidement, la question des ressources financières disponibles pour opérer le virage technologique s'avère cruciale pour de nombreux groupes.

Jusqu'à son incorporation en 1999, *Communautique* a participé à de nombreuses consultations publiques et a réussi, avec peu de moyens, à développer plusieurs points d'accès, à équiper de nombreux groupes, et à offrir un bon nombre de sessions de sensibilisation et de formation à travers le Québec, dans le cadre de projets subventionnés.

Depuis son autonomisation, *Communautique* multiplie les partenariats, les formations et les projets. Au cours des dernières années, plusieurs projets sur le thème de « l'Internet citoyen » et du « gouvernement en ligne » ont vu le jour. Cette orientation de *Communautique*, en résonance avec les préoccupations des gouvernements quant à la stimulation de la vie démocratique, se veut une façon d'intéresser les populations démunies à l'exercice de la démocratie, la délibération publique et la vie politique, par l'entremise d'Internet, vu comme un levier de la participation citoyenne.

¹⁸ Soutien financier du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation du Québec, rapport de l'étude de besoins : <http://www.Communaucitue.qc.ca/doccomtiq/rapport/rapport.html>

2.2.3 Concertation du milieu communautaire et partenariats

Comme nous l'avons déjà mentionné, le projet *Communautaire* est né d'un partenariat entre l'ICÉA et la Puce. Depuis, l'établissement de partenariats est resté une stratégie importante, permettant au groupe à la fois de réaliser ses projets et de se forger un pouvoir de représentation du milieu plus fort.

De manière générale, les partenaires de *Communautaire* sont des groupes communautaires et des entreprises d'économie sociale impliqués dans les domaines de l'éducation populaire et du développement local, engagés dans la promotion de l'accessibilité aux connaissances, la solidarité ou l'autonomie sociale. On retrouve, entre autres, des centres d'alphabétisation, des organismes d'éducation populaire, des centres pour personnes immigrantes, pour personnes handicapées, d'aide aux familles, aux femmes ou aux jeunes, ou encore, des organismes centrés sur l'aide alimentaire, le développement communautaire, l'insertion professionnelle, la défense des droits, etc.

Communautaire a toujours souhaité connaître et représenter les intérêts du milieu communautaire. Cette volonté de représentativité se retrouve d'ailleurs dans la structure administrative de *Communautaire*, entre 1995 et 1999, où un Comité aviseur de 13 organismes membres contribue directement à définir les orientations du projet. Depuis 1999, la plupart de ces partenaires sont encore impliqués dans la structure décisionnelle de *Communautaire*, comme membres du Conseil d'administration.

Les partenariats sont également nécessaires pour la réalisation de projets dont *Communautaire* est le premier responsable. Différents niveaux de partenariats existent : par exemple, l'organisme a créé des partenariats avec des groupes soutenus par le Fonds de lutte contre la pauvreté. L'organisme fait également partie du réseau des centres communautaires d'accès à Internet (CACI), et a développé des partenariats avec plusieurs des groupes bénéficiant d'un point d'accès. *Communautaire* s'est progressivement construit des assises solides dans différentes régions du Québec et même du Canada (grâce au projet GI-TI), et compte désormais sur un réseau solide de partenaires.

2.2.4 Rayonnement, reconnaissance publique et légitimité institutionnelle

Nous revenons ici sur quelques activités de rayonnement, de promotion menées durant les premières années d'existence de *Communautaire*, lesquelles ont contribué à accroître sa visibilité, sa reconnaissance et sa légitimité.

Étant dans le domaine des TIC, il est prioritaire pour *Communautaire* de se pourvoir d'un site Web. C'est chose faite en mars 1997 avec une première version du site, bâtie selon une architecture simple permettant d'accéder à son contenu depuis n'importe quel ordinateur et n'importe quelle connexion Internet. Le site est un espace rassemblant divers contenus, allant du document d'analyse aux références. Il est une des premières présences du milieu communautaire québécois sur Internet.

De nombreuses activités ont été menées pour sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance d'une appropriation collective des TIC, et au rôle de leader que *Communautaire* pourrait jouer. Dans le sillon de la politique fédérale *Connecting Canadians* (1997), et de la nouvelle Politique des autoroutes de l'information (Québec, 1998), *Communautaire* s'est montré largement actif. Outre les informations mentionnées dans la partie précédente, notons que *Communautaire* a

participé à une conférence virtuelle du Bureau des technologies d'apprentissage (BTA) d'Industrie Canada sur les réseaux communautaires d'apprentissage, et qu'il est devenu un membre du Comité de coordination de la table de concertation sur la télématique et l'inforoute communautaire (TACTIC).

En avril 1998, *Communautique* lance une large campagne médiatique par le biais de reportages télévisés, d'articles parus dans la presse écrite et sur Internet, et d'entrevues données sur plusieurs radios. À travers cette campagne, *Communautique* cherche à sensibiliser la population aux enjeux des TIC tout en faisant connaître son apport. Au cours de l'été 1998, *Communautique* organise un forum parallèlement à la proposition de politique québécoise de l'inforoute. De nombreux acteurs liés au milieu communautaire sont alors sollicités pour réfléchir à la portée sociale de la politique¹⁹.

Communautique s'est toujours impliqué directement avec les groupes communautaires afin d'y assurer une veille technologique. Les activités d'installation de matériel, de formation et d'analyse ont permis à *Communautique* de bâtir une relation de confiance avec de nombreux groupes. De plus, *Communautique* a pris position sur de nombreux enjeux sociaux, comme la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, produisant plusieurs mémoires sur la politique de reconnaissance de l'action communautaire; sur la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion; et sur la politique de formation continue, entre autres. Dernièrement, *Communautique* a amorcé une réflexion quant aux possibilités que peut offrir le logiciel libre et l'Internet sans fil (WiFi) pour l'action communautaire. Ces réflexions sont toujours menées dans un souci de démocratisation des TIC et prennent en compte, en premier lieu, les besoins exprimés par les groupes. Ces actions de représentation publique ont contribué à une large sensibilisation quant à l'importance de « prendre le bon virage » en matière d'intégration des TIC, tout en assurant une visibilité à *Communautique* et en démontrant son leadership.

2.3 Financement

2.3.1 Description

L'existence de *Communautique* dépend presque entièrement des financements gouvernementaux. Nous présentons ici un aperçu historique des démarches de financement menées par *Communautique* depuis sa création.²⁰

En 1995, la Puce communautaire et l'ICÉA mènent conjointement de nombreuses recherches de financement pour soutenir *Communautique*. La Puce obtient un premier financement provenant de Ressources humaines Canada²¹, puis L'ICÉA en obtient un second, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, destiné à la première étude de besoins.

En 1996, *Communautique* est soutenu par le Fonds d'intervention du conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDIM), le Fonds de l'autoroute de l'information du

¹⁹ Nous donnons plus de détails dans la section 3.3.2

²⁰ Un travail de description systématique et d'analyse des projets subventionnés en fonction des programmes et politiques fédérales et québécoises, est mené par notre groupe de recherche. Cette analyse participera à une compréhension plus approfondie des activités de financement de *Communautique*. Elle fera l'objet d'un rapport subséquent.

²¹ Loi sur l'assurance-emploi (article 38).

ministère de la Culture et des Communications du Québec et le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome du ministère de l'Éducation du Québec.

En 1997, *Communautique* devient une association entre la Puce et l'ICÉA. À ce moment, les financements du Fonds de l'autoroute de l'information (FAI), du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM) et du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA) sont en cours, les financements du CRDIM et du FAI s'étalant sur 18 mois, de janvier 1997 à juin 1998.

À l'été 1998, ces financements prennent fin et le contexte financier de *Communautique* devient précaire pour la survie de l'association. En réaction, *Communautique* s'engage dans une campagne médiatique et se penche sur des demandes de subvention. Ce travail, couplé à l'analyse de la Politique québécoise de l'inforoute, offre une visibilité et permet d'obtenir de nouveaux financements : le CRDIM accorde un financement de six mois ; le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) offre un financement permettant de démarrer une autre étude de besoins ; le Fonds de développement de la métropole (FDM) finance peu de temps après le cœur des activités de *Communautique*, comme le développement du site Web. Grâce à ces financements, le comité de gestion de *Communautique* amorce une réflexion sur sa pérennité et son développement.

Début 1999, plusieurs groupes communautaires dont *Communautique* sont associés au projet pilote du nouveau Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) : « courrier.qc.ca ». Parallèlement, *Communautique* poursuit ses représentations auprès des décideurs politiques, pour les sensibiliser à sa situation difficile. *Communautique* est également présent aux consultations du Secrétariat pour l'action communautaire autonome (SACA), et propose un avant-projet aux responsables du Fonds de développement de la métropole.

Fin 1999, *Communautique* devient un organisme sans but lucratif (OSBL) et développe des stratégies pour assurer le financement de ses activités et la rémunération de ses travailleurs²². *Communautique* crée un comité spécialisé dans la recherche de financement et se fixe trois objectifs, toujours pertinents : le développement d'une structure de financement mixte ; la recherche d'autofinancement ; la recherche de financements sur trois ans. Au niveau des projets, *Communautique* se voit accorder en décembre un important financement du Fonds de la lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (FLCP), pour le projet « Inforoutes, points d'accès – initiation à la population ».

À partir de 2000, *Communautique* diversifie de plus en plus ses sources de financement. Les ouvertures des programmes fédéraux et de la politique québécoise de l'inforoute aux initiatives communautaires constituent deux soutiens importants pour la survie de *Communautique* et de nombreux groupes oeuvrant dans le champ des TIC. *Communautique* explore donc les possibilités de financement de base, et s'engage sur plusieurs projets. *Communautique* participe notamment au programme VolNet, son premier financement fédéral d'envergure, et au Programme d'accès communautaire (PAC), auquel il est finalement éligible de par l'ouverture au réseau urbain. Ces deux programmes sont financés par Industrie Canada. Le PAC a permis le déploiement du réseau de Centres d'accès communautaires à Internet (CACI). Localement, le Fonds d'initiatives locales (FIL) a assuré le financement d'un réseau de points d'accès dans le

²² Les informations qui suivent sont tirées des rapports annuels internes de *Communautique*, mis à la disposition de notre équipe de recherche.

quartier du Plateau Mont-Royal à Montréal. Ces financements ont contribué au maintien des emplois d'animateurs populaires créés antérieurement par le biais du projet « Inforoutes, points d'accès ».

En 2002, le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)²³ voit le jour et permet à *Communautaire* l'obtention d'un premier financement de base. L'organisme est accrédité comme organisme de formation, recevant 60 000 \$ par année (devenus 70 000 \$ pour trois ans). Ce financement de base facilite notamment l'accès de *Communautaire* à un financement supplémentaire au sein du projet de Formation à l'Inforoute citoyenne.

En 2003, *Communautaire* attend un financement de base en provenance du ministère de la Culture et des Communications du Québec, qui n'arrivera qu'en avril 2005²⁴ quand l'organisme reçoit un financement de 125 000 \$ (dont 50 000 \$ en financement de base) pour sa contribution aux réflexions sur la démocratie en ligne²⁵. *Communautaire* vise l'obtention de financements de base soutenant tous les pans de sa mission.

Pour finir mentionnons l'autofinancement, même s'il représente une mince partie du budget de *Communautaire*. En majorité, cet autofinancement provient de contrats de formation²⁶, avec le Centre St-Pierre et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, et d'ententes de services. Par exemple, en 2003, *Communautaire* réalise un portrait du secteur « TIC et économie sociale » pour le Comité sectoriel de la main d'œuvre – économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC²⁷). Mentionnons aussi qu'en tant qu'organisme de charité, *Communautaire* peut lancer des campagnes de levée de fonds, et recevoir des dons²⁸. Finalement, *Communautaire* compte sur des membres officiels, lesquels payent une cotisation annuelle (10 \$ à titre individuel, 25 \$ pour un organisme) et peuvent participer aux réunions du Conseil d'administration.

2.3.2 Analyse

Depuis son autonomisation, *Communautaire* a développé une double stratégie de financement reposant, d'une part, sur l'obtention de subventions externes (financement de base et par projets) et, d'autre part, sur l'autofinancement (contrats, ententes de services, *membership*). Entre 1996 et 2005, les sources de financement de *Communautaire* se sont diversifiées, preuve que l'organisme n'a cessé de se développer et de gagner en crédibilité auprès des groupes communautaires et des bailleurs de fonds.

Au départ, les activités de *Communautaire* ne cadrent pas avec les critères des grands programmes gouvernementaux (premières années du Fonds de l'autoroute de l'information au

²³ Le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA) du ministère de l'Éducation du Québec est aboli entre temps, suscitant de vives contestations dans le milieu communautaire.

²⁴ Entre temps, le Fonds de l'autoroute de l'information devient le Fonds de la société de l'information lorsqu'il est transféré au Conseil du trésor, retardant les négociations avec *Communautaire*, entre autres.

²⁵ Annoncé par Henri-François Gauthrin, ministre délégué au gouvernement en ligne, durant la Journée de réflexion sur la démocratie en ligne, initiative du Comité d'étude sur la démocratie en ligne animé par *Communautaire*, au Centre St-Pierre, le 28 avril 2005.

²⁶ La politique d'action communautaire définit la différence entre subventions, contrats et ententes de services, permettant dans une certaine mesure aux groupes communautaires et entreprises d'économie sociale d'agir comme fournisseurs de services pour les gouvernements.

²⁷ <http://www.csmoesac.qc.ca>

²⁸ Par exemple, certaines aides matérielles proviennent d'organisations privées, notamment IBM a fourni huit ordinateurs portatifs ayant permis de mettre sur pied un laboratoire mobile de formation.

Québec et premières années du Programme d'accès communautaire au Canada), lesquels sont principalement orientés sur l'accès aux TIC des régions éloignées. *Communautaire* se construit progressivement une légitimité auprès des institutions publiques, facilitant l'obtention de fonds. Le Sommet de l'emploi en 1996 constitue un événement charnière pour la reconnaissance du projet. Les premiers financements obtenus par *Communautaire* sont surtout provinciaux, voire municipaux. Plus tard, *Communautaire* profite de l'ouverture au milieu communautaire de plusieurs programmes subventionnaires, ouverture pour laquelle l'organisme milite toujours. Des financements plus conséquents sont obtenus, notamment au niveau fédéral à partir de la fin de l'année 1999 (Volnet, PAC, Franccommunautés virtuelles).

Malgré les difficultés propres à tous les groupes communautaires (financement par projets, rarement à long terme), on peut dire que la stratégie de financement de *Communautaire* a été fructueuse, lui permettant de survivre sans modifier sa mission de base, et de poursuivre ses activités de recherche, de formation et de réseautage. Les trois axes de travail de *Communautaire* lui permettent d'être présent sur plusieurs fronts et, entre autres, d'être éligible à plusieurs programmes de subvention. *Communautaire* joue un rôle intermédiaire entre l'offre de programmes subventionnaires gouvernementaux et la demande sociale (sociocommunautaire) exprimée par les groupes. Les consultations et les travaux d'analyse, notamment les études de besoins, permettent à *Communautaire* de construire une base argumentaire solide pour défendre la place des groupes communautaires dans les programmes de subvention²⁹.

3. Champs d'activités

Dans le cadre de cette monographie, nous décrivons les champs d'activités les plus significatifs de *Communautaire*. Nous avons distingué respectivement : les activités de formation, de recherche, de représentation publique, de réseautage et de soutien technique.

3.1 Formation

La formation est l'activité fondatrice du projet *Communautaire* et demeure son principal champ d'expertise sur le terrain. Le but premier des activités de formation de *Communautaire* est d'outiller les groupes et les citoyens pour une utilisation stratégique des technologies de réseau, adaptée à leurs besoins et à leurs contextes.

Les formations sont offertes dans les locaux de *Communautaire* ou directement au sein des groupes communautaires, par les formateurs de *Communautaire* ou, plus souvent, par des personnes formées par l'organisme. *Communautaire* a développé plusieurs types de formations : ateliers de sensibilisation, formations régulières, formations adaptées aux besoins, formations par projet et formations d'agents multiplicateurs.

3.1.1 Les ateliers

Les ateliers de *Communautaire* sont intégrés aux formations régulières, en guise d'introduction pour les néophytes. Ils offrent une sensibilisation à l'utilisation des TIC et surtout à l'enjeu qu'elles constituent pour les organismes communautaires et pour les populations ciblées. Ils n'ont

²⁹ Nous approfondirons cet axe d'analyse dans notre prochain rapport qui portera spécifiquement sur le financement de l'organisme (production de ce second rapport prévu pour septembre 2005).

pas de visée pratique immédiate. Depuis les débuts de *Communautaire*, les ateliers, d'une durée moyenne de trois heures, sont offerts au Centre Saint-Pierre.

3.1.2 Les formations régulières

Il y a deux types de formations régulières : les formations d'ordre pratique orientées vers l'utilisation (courriel, sites Web), et les séances d'information thématique et de sensibilisation aux enjeux des TIC pour le monde communautaire. Des formations ont été données dans différentes régions du Québec : Saguenay Lac Saint-Jean, Québec, Mauricie, Estrie, Montréal, Laval, Outaouais. L'objectif était de promouvoir une utilisation efficace des TIC parmi les groupes communautaires.

3.1.3 Les formations adaptées aux besoins

Ces formations sont développées pour répondre à des besoins spécifiques d'organismes qui font une demande de formation à *Communautaire*, souhaitant acquérir des compétences supplémentaires liées aux TIC. Devant la diversité des besoins exprimés par les groupes et les populations ciblées, *Communautaire* s'est doté, au fur et à mesure de ses expériences, d'une expertise pédagogique nécessaire à une transmission efficace des connaissances et compétences liées à ses formations.

3.1.4 Les formations par projet

Dans le cadre de certains projets spécifiques, *Communautaire* se charge de la formation de groupes particuliers à l'utilisation des TIC.

En novembre 1998, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration sollicite la participation de *Communautaire*, dans le cadre des collaborations franco-québécoises sur l'immigration. Il s'agit d'une étape exploratoire pour l'élaboration d'un modèle de formation aux TIC pour les intervenantes et intervenants oeuvrant auprès des nouveaux arrivants. La collaboration se poursuit en 1999 alors que *Communautaire* participe à un projet de formation aux TIC de formateurs et de formatrices en francisation.

Entre mars 1998 et avril 1999, *Communautaire* est partenaire du Centre St-Pierre et de la Puce Ressource Informatique pour le projet « Création de réseaux », financé par Santé Canada. *Communautaire* contribue à équiper et former 184 organismes communautaires québécois financés par les programmes PACE et PCNP de Santé Canada.

Pour le projet « Introduction à Windows 98 et à la télématique », financé lui aussi par Santé Canada, *Communautaire* offre des formations dans lesquelles sont abordées des notions de base en informatique, de l'environnement Windows et de la gestion de fichiers. Ce projet est particulièrement fructueux puisque 124 organismes et 239 personnes participent à un total de 62 journées de formation.

En octobre 1998, le gouvernement du Québec souhaite offrir une adresse de courrier électronique à tous les Québécois et initie alors le projet pilote « courrier.qc.ca ». Le projet débute en mai 1999 et se termine en mai 2000. Dans ce cadre, *Communautaire* est invité par le ministère de la Culture et des Communications à participer aux comités « formation usagers », « technique » et « directeur » du projet-pilote d'attribution d'adresses de courrier électronique aux citoyens et citoyennes des quartiers Ste-Marie - St-Jacques et Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, ainsi que

ceux de Baie-Comeau. Outre ces formations, *Communautaire* assure la coordination des activités du projet dans deux comtés du Québec.

Dans le cadre du programme VolNet d'Industrie Canada, visant à brancher le secteur bénévole et à apprendre aux groupes à utiliser les TIC, *Communautaire* est chargé d'organiser des activités de formation au Québec. À l'échelle canadienne, il s'agit d'offrir un branchement Internet, du matériel informatique et d'assurer l'apprentissage d'Internet à 10 000 organismes bénévoles du Canada.

3.1.5 Les formations d'agents multiplicateurs

Les agents multiplicateurs sont des animateurs formés par *Communautaire* intervenant dans plusieurs points d'accès, directement au sein des groupes communautaires.

Pour le projet « Inforoute – Point d'accès », qui débute en 2000, outre son rôle de coordination nationale des partenaires et de suivi du projet, *Communautaire* est chargé de formation, et est amené à développer un programme composé de cinq modules, qui s'étend sur quatre semaines. Cette formation s'adresse aux animateurs qui travailleront dans des points d'accès, afin de compléter leurs connaissances des TIC et de leur fournir des stratégies andragogiques et d'encadrement.

Au sein du *Programme d'accès communautaire* (PAC), programme lancé par Industrie Canada dans le but d'outiller groupes et citoyens à l'utilisation stratégique de l'inforoute, *Communautaire* propose une formation pour les intervenants et bénévoles de plusieurs centres d'accès communautaires à Internet (CACI). Une formation de dix-huit heures sur trois jours est dédiée aux animateurs qui désirent œuvrer dans les points d'accès communautaires et les CACI. Comme pour le projet *Inforoute – points d'accès*, il s'agit pour *Communautaire* de fournir une formation de base à Internet, et surtout de déterminer des stratégies pédagogiques qui permettront aux animateurs de composer avec la diversité de la population fréquentant les groupes communautaires.

3.1.6 Conclusion

Depuis les débuts, les activités de formation offertes par *Communautaire* sont importantes en nombre et en variété, et certainement bénéfiques pour les groupes communautaires impliqués. Toutefois, le nombre de demandes pour les formations de base a quelque peu décliné au cours des dernières années, ce qui n'est pas surprenant dans un contexte où les formations de base sont aujourd'hui plus largement diffusées à travers les institutions scolaires formelles. Pour *Communautaire*, l'enjeu majeur consiste désormais à pouvoir offrir des formations répondant aux besoins spécifiques des groupes communautaires et à leur propre stratégie de développement.

3.2 Recherche

Deux grandes thématiques caractérisent les activités de recherche de *Communautaire*. En premier lieu, l'importance accordée par *Communautaire* à l'étude des besoins spécifiques du milieu communautaire en regard des TIC. En deuxième lieu, les travaux et réflexions de *Communautaire* concernant le thème de la citoyenneté dans le contexte d'émergence d'Internet.

3.2.1 Cerner les besoins du milieu communautaire

Première étude de besoins (1996-1997)

L'étude de besoins réalisée en 1996-1997 constitue le premier travail de recherche réalisé par l'équipe de *Communautique*, en vue d'informer les groupes communautaires sur les TIC, d'évaluer leurs acquis et les compétences qu'ils doivent développer. Ce projet de recherche a permis aussi d'évaluer la faisabilité du projet *Communautique*.

Sur la base des données recueillies, *Communautique* a pu identifier les besoins des groupes auxquels il était urgent de répondre, plus particulièrement leurs manques en matière d'équipements et de formations pour s'approprier les TIC dans leur quotidien. Les questionnaires ont révélé la volonté des groupes d'intégrer les technologies de réseau dans leurs façons de faire, que ce soit pour l'organisation interne de leur travail, pour la création de liens avec les autres groupes, ou pour communiquer et s'informer plus facilement. Cette première étude de besoins a également permis de vérifier la viabilité et l'utilité du projet *Communautique*, tout comme elle a concouru à la définition d'une mission et d'objectifs spécifiques pour *Communautique*.

Seconde étude de besoins (1999-2000)

En 1999, conjointement avec le journal *Tour d'y voir* et Télé-Québec, une enquête sur l'appropriation des TIC est amorcée³⁰, financée par la Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Cette enquête a pour objectif de suivre les progrès réalisés par le milieu communautaire depuis l'étude effectuée en 1996-1997.

Des ateliers de discussion sont organisés, et quelque 3000 questionnaires sont distribués à des groupes communautaires à travers le Québec (450 répondants). L'objectif est alors de dresser un portrait de la situation des groupes communautaires relativement à l'informatisation, l'appropriation, les besoins de formation, tout en cherchant à identifier, à travers le recueil d'expériences, les impacts des TIC sur leurs activités, leurs fonctionnements, et l'accomplissement de leurs objectifs.

En ce qui concerne l'évolution de l'appropriation des TIC par les groupes, le rapport d'enquête souligne alors la grande diversité des situations. La conséquence directe de ce constat est que les regroupements d'organismes doivent utiliser une large palette d'outils de communication pour pouvoir joindre leurs membres, ce qui rend évidemment la coordination d'ensemble plus difficile. En outre, les groupes ne semblent pas se sentir en parfait contrôle de leur développement informatique, pour des raisons de surcharge d'information occasionnant un certain « stress organisationnel » et un problème de gestion du temps. Quant aux besoins de formation, ils sont toujours largement présents : les groupes ont besoin d'experts en TIC afin d'orienter les utilisateurs novices et pour faire en sorte que la technologie leur amène des avantages sur une base quotidienne. Enfin, le milieu communautaire fait preuve de certaines réserves dans ses attitudes vis-à-vis de l'informatique, celle-ci devant avant tout rester un outil au service de leur mission.

³⁰ « Le monde communautaire et Internet : défis, obstacles et espoirs - Résultats de l'enquête auprès des groupes communautaires », Rapport d'enquête, Mai 2001. <http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/enquete/rapport.html>

Cette enquête, considérée comme une seconde étude de besoins, est ensuite intégrée à la démarche du projet *Forum-rencontres*³¹. En 2000-2001, les résultats de l'enquête sont diffusés, discutés et approfondis avec les participants et les groupes communautaires.

Troisième étude de besoins (2004)

L'enquête sur les besoins en formation et soutien technique des organismes communautaires et bénévoles au Québec, est réalisée en 2004 par *Communautique* pour le projet de *Réseau de formation et de soutien technique en gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI)*, financée par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Cette enquête se place dans la continuité de l'enquête précédente (1999-2001), dont elle reprend les objectifs principaux, auxquels s'ajoutent les questions des besoins en soutien technique et l'intérêt pour un service de référencement téléphonique (deux thèmes importants du projet GI-TI).

Au niveau du parc informatique, la quasi-totalité des groupes contactés possèdent au moins un ordinateur, et 75% d'entre eux ont mis sur pied un réseau local. Malgré leurs ressources limitées, le fait que les groupes soient presque tous pourvus d'équipements informatiques montre que le virage technologique a été effectivement pris par le milieu communautaire. L'informatique et Internet font désormais partie du quotidien de presque tous les groupes contactés.

L'enquête évalue également de manière détaillée les besoins des organismes communautaires en matière de soutien technique. Le problème récurrent pour les groupes concerne le fonctionnement de l'équipement dans l'utilisation quotidienne. Enfin, l'enquête questionne la satisfaction des groupes par rapport aux services de soutien technique qu'ils ont déjà reçus. La plupart des répondants se montrent satisfaits par l'efficacité de ces services de soutien pour la résolution de leurs problèmes, mais plusieurs mentionnent encore le problème du coût.

L'enquête se penche aussi sur les besoins des organismes en matière de formation. Au niveau de la bureautique, les demandes des groupes concernent surtout le traitement de texte, les bases de données et le chiffrier électronique. Par rapport aux formations à Internet, il semble que les notions de base aient été assimilées par les groupes, leurs besoins étant devenus plus spécifiques et en lien plus direct avec leur propre développement : pages Web, courriel, recherche d'information.

Conclusion

Partir des besoins des groupes constitue le point d'ancrage d'une appropriation efficace des TIC par le milieu communautaire et les citoyens. *Communautique* a toujours été à l'écoute des groupes pour que l'intégration des technologies se fasse selon leur volonté et leurs critères. Tous les projets menés par *Communautique* s'inscrivent dans cette nécessité d'identifier des besoins et d'y répondre.

Même si les études de besoins menées depuis les débuts montrent à quel point l'usage des TIC et d'Internet a fait un bond dans le milieu communautaire québécois, il reste que les obstacles que sont le manque d'argent, de temps et de ressources humaines freinent significativement pour ces groupes le processus d'appropriation des technologies.

³¹ Voir plus loin, dans ce rapport, la section « Représentation publique » (section 3.3).

3.2.2 La citoyenneté à l'heure d'Internet

Au cours des dernières années, la citoyenneté a été l'un des thèmes récurrents dans les débats tant sociaux que politiques sur les enjeux d'Internet. Ces débats occupent une place non négligeable dans l'élaboration de consensus publics concernant la direction que devrait prendre une politique de l'inforoute au Québec. *Communautique* n'a pas été consulté en premier lieu par le gouvernement, mais ne s'est pas désengagé pour autant par rapport à ces questions importantes, entreprenant de sonder d'abord le mouvement communautaire pour ensuite faire valoir ses revendications sur la scène politique.

Recueil d'expériences

En mai 2001, *Communautique* lance un projet de « recueil de récits d'expériences d'appropriation des TIC ». Une série de trois rencontres est organisée à Montréal, Trois-Rivières et Québec, afin de diffuser les résultats de l'enquête sur l'Etat de l'appropriation des technologies (seconde étude de besoins). Cette enquête montre, entre autres, que l'idée d'une plateforme d'information commune intéresse plusieurs groupes. La mise en discussion de l'enquête permet de voir que cette idée était toujours d'actualité. Les groupes demeurent intéressés par la construction d'un outil informatique commun offrant un espace pour échanger leurs expériences, leurs difficultés et les moyens qu'ils utilisent pour répondre à ces difficultés.

À l'occasion de ces rencontres, d'autres échanges sur les expériences d'appropriation ont lieu. Ces échanges permettent à la fois d'identifier les difficultés rencontrées par les groupes et de définir les enjeux futurs, pistes d'action et moyens à mettre en place. Les discussions autour de l'enquête conduisent à la création d'un document identifiant les enjeux de la fracture numérique ainsi que les conditions nécessaires pour le droit à l'accès des groupes communautaires et leur reconnaissance comme acteurs essentiels pour une appropriation des TIC réussie pour l'ensemble de la population. Ces discussions mènent enfin au recueil de récits auprès de groupes relatant leurs expériences d'utilisation des TIC. Ces récits d'expérience sont d'abord diffusés en version papier puis sont placés sur le site Web du projet « Espace associatif » que nous décrirons plus bas.

Une plateforme québécoise de l'Internet citoyen

L'avant-projet intitulé « Vers une plateforme de l'Internet citoyen » est adopté par les membres de *Communautique* en février 2002. L'avant-projet repose sur le constat que la fracture numérique perdure au Québec. Ainsi, même les efforts importants consentis par les gouvernements du Québec et du Canada en faveur de l'accès tendent à mettre de côté plusieurs sections de la population et à favoriser le développement d'une inforoute à caractère surtout commercial. Plusieurs obstacles à l'appropriation des technologies par les groupes communautaires sont identifiés : le manque d'équipement, l'absence de veille technologique orientée vers les besoins du milieu communautaire, l'insuffisance de programmes de formation continue et le manque de soutien technique.

L'accès aux technologies pour tous, la nécessaire implication du gouvernement pour la stimulation de projets novateurs et la place du milieu communautaire dans l'élaboration des politiques publiques représentent les principales revendications décrites dans cet avant-projet, les trois enjeux de base pour le développement d'un Internet citoyen.

Deux rencontres sont organisées en mai et juin 2002 pour discuter de cet avant-projet³², réunissant environ cinquante groupes. Ce dernier fut par la suite diffusé plus largement au sein des groupes communautaires québécois, défendant l'importance d'un Internet plus proche des citoyens. En 2003-2004, dans le cadre d'une deuxième tournée visant à promouvoir le projet de Plateforme de l'Internet citoyen, *Communautaire* organise des consultations dans les villes d'Amos, de Gatineau, de Québec et de Montréal.

Dans l'ensemble, ces consultations démontrent que la question de l'accès aux TIC est loin d'être résolue, que la fracture numérique ne cesse de s'élargir. Il s'avère important d'agir rapidement afin de contrer les inégalités face à l'accès, car les compétences nécessaires à une appropriation des technologies sont de plus en plus sophistiquées. La mise en place des points d'accès publics à Internet est perçue comme une initiative importante dans laquelle les gouvernements doivent s'engager s'ils désirent réellement contrer les inégalités. Les points d'accès s'inscrivent en outre dans la perspective d'un déploiement éventuel du « gouvernement en ligne », et constituent un mécanisme pertinent pour encourager l'appropriation citoyenne des technologies.

Formation à l'inforoute citoyenne

Avec le projet de Formation à l'inforoute citoyenne³³, *Communautaire* veut développer « un volet d'éducation à la citoyenneté telle qu'elle se présente dans la société de l'information du Québec, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. »³⁴ Ce projet s'adresse principalement aux groupes communautaires travaillant auprès des populations les plus touchées par la fracture numérique, dans la perspective d'une implication du plus grand nombre à l'édification d'une « société de l'information ».

Le projet de *Formation à l'inforoute citoyenne* donne lieu à l'organisation de plusieurs tournées de consultations sur le terrain, en continuité avec les thèmes débattus lors des rencontres précédentes, permettant de définir les thèmes et concepts de base que les groupes souhaiteraient retrouver dans une formation à l'inforoute. Une deuxième phase de ce projet repose sur le développement de formations avancées, dont certaines traitent de l'usage des outils de collaboration. Vers la fin de l'année 2004, plusieurs nouvelles activités sont planifiées : une formation avancée au courriel et à la recherche sur Internet, la mise en place d'un espace de partage pour les personnes oeuvrant au soutien technique des groupes, la formation à des forums citoyens dans les points d'accès, et aux outils collaboratifs disponibles sur l'espace collaboratif. Ces activités répondent à la volonté d'offrir aux citoyens les moyens d'utiliser Internet de façon plus experte et stratégique, entre autres en mettant l'emphase sur les possibilités et bénéfices potentiels liés au déploiement d'espaces collaboratifs.

Cet important rapport de recherche sur la *Formation à l'inforoute citoyenne* comprend une revue de littérature sur les utilisations citoyennes des nouvelles technologies, et un compte rendu de multiples consultations avec des intervenants du milieu communautaire effectuées dans le cadre des tournées de la Plateforme de l'Internet citoyen. Le rapport contient également une étude de cas de quelques initiatives de formation alliant TIC et citoyenneté, et finalement, une recherche

³² Le bulletin *Comm'Info* (printemps 2002) permet de suivre le processus de discussion et de rédaction du projet.

³³ Céline Desjardins, *Recherche préliminaire pour la formation à l'inforoute citoyenne*, rapport de recherche préparé pour *Communautaire*, Montréal, octobre 2004.

³⁴ *Idem*.

sur « l'approche par compétences » dans le but de l'appliquer à la mise sur pied d'une formation à l'inforoute citoyenne.³⁵

Espace associatif

Le projet *Espace associatif : pour un partage d'expériences en ligne*, soutenu conjointement par le Fonds de l'autoroute de l'information (gouvernement du Québec), les *Francommunautés virtuelles* d'Industrie Canada et Patrimoine Canada, est novateur à plusieurs égards. Ce projet propose la mise en ligne de récits d'expériences sur l'utilisation des TIC par les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale. Offrant un espace personnalisé pour chaque groupe voulant s'y inscrire, ce projet leur permet non seulement d'ajouter leurs récits d'expérience mais aussi de gérer et de participer à des forums de discussion orientés vers des thématiques citoyennes. Les usagers des centres d'accès communautaire à Internet (CACI) et d'autres groupes communautaires peuvent également participer facilement aux discussions en ligne.

Le site Web du projet *Espace associatif*³⁶ est officiellement lancé et ouvert au public le 10 décembre 2004. Le site est ouvert à tous, en plus d'offrir des espaces de discussion privés ouverts aux groupes communautaires utilisant ou susceptibles d'utiliser les TIC. Avant l'ouverture de ce nouvel espace aux groupes, plus d'une trentaine de récits d'expérience ont déjà été mis en ligne par *Communautique*. Le site permet ainsi aux groupes de déposer facilement des récits d'expérience, en plus de constituer pour eux un lieu d'expression à travers l'offre de divers espaces de communication.

Conclusion

Communautique s'affirme comme un acteur à part entière de l'Internet citoyen au Québec, développant des partenariats et des collaborations avec d'autres acteurs travaillant sur ce thème. Généralement, les groupes qui font la promotion d'une utilisation citoyenne d'Internet perçoivent les technologies de l'information et de la communication comme des outils faisant partie du domaine public. En conséquence, selon cette vision des choses, tous les citoyens et citoyennes, sans discrimination, devraient pouvoir y accéder et s'en servir. Les réflexions de *Communautique* sur l'Internet citoyen concernent également les questions de la « démocratie en ligne » et du « gouvernement en ligne » abordées par la politique de l'inforoute du gouvernement du Québec. *Communautique* a pris position par rapport à ces deux thèmes afin d'éclairer le milieu communautaire sur la nature des enjeux impliqués et pour faire entendre la parole du milieu communautaire auprès du gouvernement.

3.3 Représentation publique

Communautique mène des interventions pratiques auprès de groupes communautaires. C'est la partie visible de l'iceberg. Mais le groupe est également très actif sur le plan politique, produisant des analyses, des réflexions dans le but de revendiquer le rôle des groupes communautaires dans la société de l'information. Nous proposons ici une description sélective des représentations

³⁵ *Idem.*

³⁶ <http://www.espace-associatif.org>

publiques menées par *Communautique*³⁷. Nous présentons particulièrement certains mémoires rédigés par *Communautique*, outils de revendication précieux qui soutiennent ses actions de représentation publique, et qui permettent en partie de comprendre le développement idéologique de l'organisme.

3.3.1 Le mémoire de 1996 sur l'inforoute québécoise

Le mémoire intitulé *L'inforoute québécoise : un espace de création, de liberté et de partage*, déposé en septembre 1996 par l'ICÉA à la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'inforoute québécoise est un outil important pour saisir le développement du projet *Communautique*³⁸, en ce sens qu'il reflète les valeurs fondatrices du groupe³⁹. Ce mémoire a aussi été utile pour la reconnaissance du milieu communautaire dans le cadre de la future politique québécoise de l'inforoute. Revenons sur les points abordés dans ce document et sur les recommandations qui y sont formulées.

Tout d'abord, l'enjeu central à considérer pour le développement d'Internet au Québec concerne l'accès universel aux TIC et à la société du savoir. La question de l'accès pour tous « porte cependant une triple injonction: en plus d'assurer l'accès aux équipements, il importe aussi de garantir l'accès aux services non seulement à titre de consommateur mais aussi à titre de producteur et de diffuseur de contenus. » L'information circulant sur Internet doit être considérée comme un bien public, elle doit donc résister à la privatisation et être accessible à tous. Les auteurs avancent que les citoyens du Québec devraient avoir accès à un service de base leur permettant à la fois de communiquer et d'accéder à des contenus publics (bibliothèques virtuelles, banques de données, informations gouvernementales) et des services publics (éducation, information). À cet égard, le développement de points d'accès publics à Internet apparaît comme une façon d'offrir un accès aux personnes qui ne peuvent se munir de l'équipement requis.

Le deuxième enjeu identifié dans ce mémoire concerne le potentiel des TIC pour stimuler la vie démocratique ou, à l'opposé, les possibilités que l'État en fasse un outil de surveillance. Alors qu'Internet n'est pas encore légiféré, le thème du respect de la vie privée et de la confidentialité est non négligeable. Au Québec, cette question est sensible au moment où l'État pense notamment à développer un réseau de santé télématique. Le mémoire en appelle à un véritable débat de société sur la vie privée et Internet. Concernant la stimulation de la vie démocratique, le gouvernement est appelé à stimuler et financer les projets novateurs allant dans ce sens.

L'éducation de la population est un troisième enjeu à considérer pour le développement d'une inforoute québécoise démocratique. Il ne s'agit pas simplement d'apprendre à utiliser les outils informatiques, mais aussi de ne pas se perdre dans l'immensité de la toile. Le mémoire demande donc que l'État contribue à « la création d'un réseau intégré de formation à distance multimédia et inter-ordre d'enseignement » mais aussi qu'il soutienne le regroupement des universités

³⁷ Nous complétons ici la description des actions amorcée à la rubrique « Rayonnement » (section 2.2.4).

³⁸ ICÉA, *L'inforoute québécoise : un espace de création, de liberté et de partage*, Mémoire déposé à la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'inforoute québécoise, Préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel, 13 septembre 1996.

³⁹ Les deux auteures, Francine Pelletier et Lina Trudel, sont alors respectivement coordonnatrice de *Communautique* et représentante de l'ICÉA au Comité de gestion.

québécoises et donc la création de « groupes de recherche multidisciplinaires afin de développer de nouveaux outils et des stratégies pédagogiques adaptées aux nouvelles technologies. »⁴⁰

Le dernier enjeu énoncé concerne les contenus francophones sur Internet. L'implication des milieux culturels, médiatiques, éducatifs et scientifiques est nécessaire pour développer des sites à l'image du Québec. L'inforoute peut également servir d'espace de réflexion aux divers groupes de la société civile (communautés locales et régionales). L'État est appelé à soutenir les diverses initiatives d'appropriation de l'inforoute pour qu'elle soit le miroir de la culture québécoise.

Finalement, les auteures appellent l'État à définir une politique québécoise de l'inforoute égalitaire et démocratique, s'inscrivant dans une perspective de développement social. L'État et le secteur public doivent se charger du déploiement de l'inforoute, tout en favorisant les initiatives des secteurs privés, communautaires et de l'économie sociale.

Nous avons insisté sur ce mémoire datant de 1996 car il reflète encore les actions de *Communautique*. Afin de ne pas surcharger la lecture, nous ne reviendrons pas en détail sur les autres mémoires présentés par l'organisme⁴¹.

3.3.2 Autres actions de représentation

Le site Web de *Communautique* a vu le jour en 1997, il est considéré comme un outil de communication et de soutien aux divers volets d'activités de l'organisme. Ce site est un outil d'information sur les activités de *Communautique*. Il fait partie de la stratégie de rayonnement de l'organisme, espace de diffusion des publications et du matériel de promotion, permettant aussi d'annoncer des événements⁴².

En 1998, dans le cadre de l'élaboration de la Politique québécoise de l'autoroute de l'information, *Communautique* produit une analyse critique que de nombreux groupes communautaires ainsi que des centrales syndicales signent, après plusieurs concertations. Un forum de discussion permet d'ailleurs à plusieurs observateurs gouvernementaux de suivre les débats. Au cours de l'été, *Communautique* publie une libre opinion dans le journal *Le Devoir* (juillet 1998), à laquelle le sous-ministre de l'époque, Adélarde Guillemette, répond. Une rencontre est fixée entre plusieurs cadres du gouvernement, *Communautique* et les signataires de l'analyse de la politique. Cette rencontre tourne autour du rôle des groupes communautaires dans la diffusion sociale d'Internet, et à la place qui leur sera accordée dans la politique québécoise de l'autoroute de l'information. Les groupes insistent aussi sur l'importance de l'initiation de la population aux TIC. Plus tard, en décembre 1999, *Communautique* revient à la charge et tente de sensibiliser le nouveau ministre de l'Autoroute de l'information, Monsieur David Cliche, aux enjeux liés à l'accès universel aux TIC.

Dans le cadre du projet « Forum-rencontres »⁴³ (1999-2000) *Communautique* participe à plusieurs comités et peut rassembler les expériences de nombreux groupes communautaires avec

⁴⁰ *Idem*.

⁴¹ La plupart de ces mémoires sont accessibles via le site Web de *Communautique*.

⁴² Source : rapport annuel 2000-2001.

⁴³ Le projet réunissait les partenaires suivants : Économie communautaire de Francheville (ECOF ; <http://www.ecof.qc.ca/>), Atena (<http://www.atena.qc.ca/>), Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec et de Vanier (CREECQ), Centre de formation populaire (CFP ; <http://www.lecfp.qc.ca/>), Collectif régional sur les médias d'information (CREMI ; <http://www.aide-internet.org/cremi/>), Centre sectoriel de main d'œuvre, économie sociale et communautaire (CSMO-ESAC ; www.csmoesac.qc.ca), Société d'aide au

les TIC, pour enfin réaliser les Journées « *Où mènent les TIC : rêve ou réalité ?* »⁴⁴. L'objectif initial du projet est de sensibiliser la population aux opportunités et aux risques sociaux liés aux TIC. Ce projet a créé un espace de discussion entre les partenaires, amenés à confronter leurs points de vue sur la maîtrise sociale et démocratique des TIC, dans une perspective de lutte contre l'exclusion sociale. Enfin, des réflexions portent sur le rôle de l'Etat et les attentes du milieu communautaire face aux gouvernements locaux, régionaux, provincial et fédéral.

Chaque année depuis 2000, *Communautaire* se fixe divers objectifs liés à son rayonnement et sa visibilité sur la scène publique. Ces objectifs renvoient à des activités de représentation, que ce soit des participations à des comités, des rencontres avec les groupes communautaires, des publications dans la presse écrite, ou encore dans des journaux spécialisés. *Communautaire* produit également du matériel de promotion, participe à des événements directement liés à sa mission, et rencontre des représentants d'organismes œuvrant dans des secteurs d'intervention reliés aux TIC.

En 2000, l'organisme présente un mémoire sur la Politique de reconnaissance de l'action communautaire⁴⁵ et participe à une consultation d'organismes nationaux. Le groupe dépose d'ailleurs un avis sur la place des TIC en économie sociale et sur son financement. De plus, mentionnons que *Communautaire* a donné des présentations dans le cadre du Collectif Interdisciplinaire de recherche sur les aspects sociaux d'Internet (CIRASI, 2001), du Forum sur les communications du Sommet des peuples et du Congrès des bibliothécaires du Québec. *Communautaire* est également présent au sein d'une multitude d'événements, dont : le Congrès mondial des réseaux citoyens de l'ère numérique (Global CN 2000) ; la rencontre du Réseau d'experts du Bureau des technologies de l'apprentissage (BTA) ; la rencontre Cyber-rural ; les rencontres Inter-réseaux dans le cadre du Programme d'accès communautaire (PAC) ; les rencontres du Comité de l'économie sociale de l'Île de Montréal (CESIM). D'autres rencontres sont organisées avec des organisations canadiennes et internationales (eCommons – Canada ; Fragments du monde - France ; VECAM – France; CTC Net – USA).

Communautaire participe directement au fonctionnement d'initiatives d'intégration des TIC au Québec. Entre autres, le groupe fait partie du projet « Forum – rencontres » en tant qu'avisé, il siège au conseil d'administration et à l'exécutif du Carrefour mondial de l'Internet citoyen, ainsi que sur certains autres comités de consultation, comme celui d'Industrie Canada pour le programme Volnet. Enfin, en termes de rayonnement des entrevues sont données par *Communautaire* à la radio communautaire CIBL de Montréal, à la radio de Radio-Canada à Québec, ainsi qu'à la radio communautaire de Québec.

En 2001, plusieurs des événements précédents sont reconduits. De plus, *Communautaire* participe au Comité de travail « nouvelles technologies et éducation des adultes » de l'ICÉA. Puis, *Communautaire* produit des outils visuels pour le projet « une communauté branchée », qui

développement communautaire (SADC), Matawinie (<http://ciril.qc.ca/repertoire/Matawinie%20inc>), Syndicat canadien de la fonction publique, Fédération des travailleurs du Québec (SCFP-FTQ ; <http://scfp.qc.ca/>), Centre St-Pierre (<http://www.centrestpierre.cam.org/>), ICÉA, La Puce Communautaire, *Communautaire*.

⁴⁴ Actes du colloque, table des matières :

<http://www.icea.qc.ca/publications/nouveautes/Coll.Oumentent.Tabmat.pp.htm>

⁴⁵ *Communautaire*, « *L'action communautaire : un outil pour la démocratisation de l'inforoute* », Mémoire présenté à la Consultation publique sur la proposition de politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, août 2000.

sont présentés dans le cadre du « Symposium Montréal 2017 »⁴⁶. Enfin, *Communautique* organise la première « Journée innovation sociale » lors de la Semaine des Affaires Électroniques à l'automne 2002. Mentionnons que *Communautique* organise toujours cette « Journée », où des groupes présentent leur utilisation novatrice des TIC.

En 2002, *Communautique* fait partie du III^e Congrès mondial des réseaux citoyens de l'ère numérique (Global CN 2002), et prend part aux ateliers de formation et de jumelage *Le monde communautaire et Internet, tout un monde d'innovations*. Cette même année, s'amorce le projet de « Plateforme québécoise de l'Internet citoyen », abordé précédemment. Ce projet donne lieu à de nombreuses consultations auprès des groupes.

En 2003, *Communautique* est présent au Symposium d'InterDoc⁴⁷, et suit une formation sur *l'empowerment* au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF). Dans le cadre du travail du Comité « Nouvelles technologies et éducation des adultes », l'ICÉA dépose un document auquel *Communautique* et les autres partenaires du comité de travail participent, intitulé *L'éducation des adultes, pour construire une société de l'information démocratique*. Ce document décrit le positionnement de l'ICÉA et de ses partenaires en vue du Sommet sur la société de l'information de Genève, en décembre 2003⁴⁸.

En 2004, *Communautique* organise, en région, une deuxième tournée de consultations pour le projet de Plateforme de l'Internet citoyen. En mars, *Communautique* participe à une rencontre provinciale des Centres d'accès communautaire à Internet (CACI), ainsi qu'à une rencontre organisée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) du Québec, orientée vers les besoins de formation des groupes communautaires. Ensuite, en avril, le Comité de travail « Nouvelles technologies et éducation des adultes » de l'ICÉA a présenté le projet « Formation à l'infoprotection citoyenne » dans le cadre de la deuxième journée de réflexion sur les enjeux des TIC en éducation des adultes. Ce projet fait d'ailleurs l'objet d'une autre communication en juin 2004, dans le cadre du colloque du SITSAT de Montréal⁴⁹.

Enfin, *Communautique* a participé au lancement du « Rapport sur le gouvernement en ligne, vers un Québec branché pour ses citoyens » préparé par le député Henri-François Gautrin. Ce rapport est présenté au Parlement de Québec le 7 juin 2004. *Communautique* met alors sur pied un Comité d'analyse chargé de veiller à ce que les groupes communautaires et tous les citoyens y soient représentés. Le Comité d'analyse organise une Journée de réflexion sur le gouvernement en ligne le 17 octobre 2004, regroupant de nombreux représentants du communautaire, le député Gautrin, et d'autres acteurs (journalistes, chercheurs, étudiants, etc.). Après cette journée, le Comité d'analyse est élargi pour devenir le Comité d'études sur la démocratie en ligne (CÉDEL).

⁴⁶ Symposium organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain :

http://www.culturemontreal.ca/positions/020501ed_mtl2017.htm

⁴⁷ Entreprise spécialisée en gestion de l'information dans les organisations.

<http://www.interdoc.com/site/symposium2005/exhibitors.htm>

⁴⁸ ICÉA, Comité de travail *nouvelles technologies et éducation des adultes* : « L'éducation des adultes : pour construire une société de l'information démocratique », Positionnement de l'ICÉA sur le *Sommet mondial sur la société de l'information*, Genève du 10 au 12 décembre 2003. Document déposé à l'assemblée générale de l'ICÉA, le 1^{er} octobre 2003.

⁴⁹ Le SITSAT de Montréal (<http://www.csdm.qc.ca/sitsat-mtl/formation/>) est un site satellite du Service national du Récit (<http://www.recitfga.qc.ca/>), orienté vers la formation continue, dont le mandat est de mettre à la disposition des enseignants en informatique, une série de formations adaptées à leur clientèle.

3.3.3 Conclusion

Nous avons présenté, de façon non exhaustive, les principales activités de représentation publique de *Communautaire* entre 1996 et 2005. Même si cette description peut s'avérer linéaire, l'animation et la concertation des groupes, pour reprendre le troisième axe de travail de *Communautaire*⁵⁰, ont permis au groupe d'agir sur la scène politique.

La représentation publique est vitale pour un groupe comme *Communautaire* dont la mission est de développer des stratégies d'implantation des TIC au sein des groupes communautaires qui, eux, agissent directement auprès de populations potentiellement exclues et peuvent transférer leur expertise. Ainsi, *Communautaire* doit choisir ses projets en fonction de leur propension à valoriser et aider le milieu communautaire au niveau de leur accès aux technologies, mais aussi en fonction des possibilités que ces projets offrent en matière de partenariats. Le mouvement communautaire doit en effet s'unir pour être écouté et considéré par les institutions gouvernementales.

3.4 Réseautage et support technique

Le réseautage technique est une activité importante pour *Communautaire*. C'est l'un de ses axes de développement. L'organisme a ainsi contribué au déploiement de nombreux points d'accès publics à Internet pour la région de Montréal et dans de nombreuses régions du Québec, établissant par le fait même des partenariats avec un grand nombre de groupes communautaires. *Communautaire* a également contribué au développement de plusieurs Centres d'accès communautaires à Internet (CACI) au Québec. L'organisme s'implique en outre fortement dans le support technique des groupes.

3.4.1 Les points d'accès

Les activités de réseautage technique de *Communautaire* renvoient directement à la création de points d'accès publics à Internet, au sein des groupes communautaires. Les principaux projets menés par *Communautaire* à ce niveau ont été VolNet, PAC et « Inforoute – points d'accès ». Le développement de points d'accès correspond directement à l'une des missions de base de *Communautaire*, laquelle veille à ce que les groupes communautaires soient bien équipés en TIC et qu'ils sachent utiliser ces outils.

Le développement des premiers points d'accès démarre en parallèle avec la première étude de besoins (1996-1997), dont les résultats montrent les lacunes en matière d'équipements informatiques dans le milieu communautaire québécois. Notamment, *Communautaire* participe à la création de deux points d'accès publics à Internet dans deux bibliothèques de Montréal (quartiers Hochelaga et Maisonneuve), puis dans deux autres groupes montréalais : le Centre de lecture et d'écriture (CLÉ) œuvrant dans le secteur de l'alphabétisation et le Comité logement du Plateau Mont-Royal. Entre 1997 et 1999, *Communautaire* offre des activités d'animation dans les locaux de ces deux groupes qui attirent près de 150 personnes. *Communautaire* contribue également, par le biais du projet « Création de réseaux » de Santé Canada, à fournir de l'équipement à 184 organismes. Souvent, le réseautage technique est accompagné de sessions de formation offertes directement auprès des groupes détenant un point d'accès. La mise sur pied

⁵⁰ « Outillage par l'animation et la concertation du milieu communautaire »

des premiers points d'accès par *Communautaire* est aussi l'occasion d'analyser les problèmes d'appropriation pouvant surgir dans la pratique.

« Volnet »

Le projet « VolNet » est l'un des premiers projets réalisé par *Communautaire* visant l'équipement de groupes communautaires. « VolNet » est un programme fédéral administré par Industrie Canada.

Plus spécifiquement, ce programme vise à améliorer l'accès des organismes bénévoles aux technologies de l'information ainsi qu'aux compétences et aux outils nécessaires à la maîtrise de ces technologies, afin de les aider à jouer un plus grand rôle dans la société canadienne. « VolNet » a pour but d'offrir à des milliers d'organismes bénévoles et communautaires des services de branchement, du matériel informatique et un apprentissage Internet. *Communautaire* est impliqué dans ce projet entre 1999 et 2002, au sein d'un consortium regroupant les groupes Économie communautaire de Francheville (ECOF) et Atena, qui se nommera plus tard les « communautés branchées ».

Grâce au programme « VolNet », sur une période de trois ans, *Communautaire* et ses partenaires contribuent à équiper et former près de 600 groupes au Québec. Grâce à l'ensemble de ce programme, plus de 11,000 organismes sans but lucratif à travers le Canada ont pu accéder à Internet et acquérir des compétences dans le domaine des TIC⁵¹.

« Inforoutes – points d'accès, initiation à la population »

Le projet Inforoutes – points d'accès, initiation à la population voit le jour au début de l'année 2000, soutenu par le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, appuyé par le Fonds de Jeunesse Québec et réalisé en partenariat avec plusieurs organismes à travers le Québec. Le projet débute par une rencontre avec plusieurs Corporations de développement économiques et communautaires (CDÉC) de la région de Montréal, suivie d'une autre rencontre avec des partenaires régionaux. Le projet consiste en l'implantation de points d'accès au niveau régional afin de diversifier les lieux d'accès à l'inforoute, d'assurer un transfert d'expertise en formation d'animation et de produire un matériel de formation. Pour *Communautaire*, ce projet est aussi l'occasion de développer des partenariats et d'accroître ses points d'ancrage dans les régions.

Le projet Inforoutes constitue un « vaste chantier d'initiation – sensibilisation - familiarisation aux nouvelles technologies et d'implantation de points d'accès au sein de lieux et de groupes que les citoyens et citoyennes fréquentent déjà de façon quotidienne. »⁵² La mise en pratique du projet repose sur une formule inédite, visant la diffusion progressive des technologies dans la population via les groupes communautaires partenaires du projet. *Communautaire* a joué un rôle majeur dans ce projet, s'occupant notamment de la coordination de tous les groupes engagés dans le projet, du soutien continu des groupes pour les tâches administratives, de la création d'une bibliothèque de référence sur l'utilisation de certains logiciels, du soutien pédagogique continu aux animateurs et du support technique (conjointement avec la Puce Ressource Informatique).

⁵¹ Hénaire, Geneviève, « Dernière chance pour le programme VolNet : Un soutien au branchement des organismes sans but lucratif », Communiqué, 22 novembre 2001.

⁵² Source : www.communautaire.qc.ca

À travers ce projet, *Communautique* a établi 12 partenariats régionaux dans 9 régions du Québec; 98 points d'accès ont été développés. Un total impressionnant de 51 753 personnes ont été initiées aux technologies de l'information et de la communication à l'échelle du Québec.⁵³

3.4.2 Les centres d'accès communautaires à Internet (CACI)

Plusieurs projets et formations menés par *Communautique* étaient liés au développement des points d'accès à Internet, qu'il s'agisse du projet Inforoutes que l'on vient de décrire ou de celui des CACI (Centre d'accès communautaire à Internet). En 1999, à travers le projet Réseau Communautaire – PAC (Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada), seize CACI sont mis en place au Québec. Ces CACI ont pour objectif de rendre Internet accessible aux plus démunis, dans une perspective de développement collectif sur les plans économique et social. Concrètement, un CACI est une salle composée de plusieurs ordinateurs branchés à Internet, permettant d'offrir des formations à un groupe.

En 2001-2002, dans la continuité du réseau des seize CACI déjà créés, quatre animateurs sont embauchés, constituant une équipe volante d'animation. *Communautique* offre d'ailleurs à plusieurs jeunes du projet Jeunes en soutien à l'appropriation des TIC (Fonds Jeunesse Québec) une expérience de travail dans le cadre du projet Inforoutes – points d'accès. Le programme *Initiative Jeunesse* du PAC permet de poursuivre sur cette lancée. En 2003-2004, *Communautique* assure la gestion de soixante-quatorze CACI dans des groupes communautaires de différentes régions, dans le cadre d'une entente de financement du PAC.

L'année 2004-2005 doit quant à elle voir l'embauche de 45 animateurs du milieu. De plus, quatre jeunes diplômés seront amenés à coordonner le projet, à en assurer l'encadrement et l'administration. Plusieurs tâches sont demandées aux jeunes embauchés par le biais de ce projet, comme d'offrir des formations aux citoyens clients des CACI, de maintenir le site Web de l'organisme, ou encore de fournir du soutien technique dans les CACI. Outre la formation aux TIC, ces jeunes sont amenés à travailler dans plusieurs CACI et ils peuvent ainsi développer un réseau de contacts⁵⁴.

3.4.3 Regroupement sectoriel des organismes spécialisés en TIC

Le projet de « Regroupement sectoriel pour les organismes spécialisés en TIC » est une autre initiative de réseautage à laquelle participe *Communautique*. Ce projet a consisté à rassembler les organismes et associations en économie sociale et du milieu communautaire qui travaillent pour l'appropriation sociale et démocratique des TIC.

Une étude de faisabilité a permis d'évaluer par la consultation, le potentiel d'un regroupement sectoriel des organismes, perçu par certains groupes communautaires comme un pas en avant vers une meilleure diffusion et une démocratisation des TIC au Québec. Les consultations ont montré que ce regroupement représentait une valeur ajoutée, permettant à chaque organisme membre d'être reconnu dans son domaine. Stratégiquement parlant, un tel réseau conférerait aux membres un pouvoir accru de négociation sur la scène politique. Le regroupement sectoriel constitue donc un terrain pertinent de discussion; il offre également la possibilité de construire un pont entre le milieu communautaire et celui de l'économie sociale.

⁵³ Tiré du texte intitulé : *Projet de formation à l'inforoute citoyenne*, 23 septembre 2003, annexe A.

⁵⁴ Site Web de *Communautique* : www.Communitique.qc.ca

3.4.4 Support technique

Deux projets récents de *Communautaire* sont orientés vers l'amélioration du support technique fourni aux groupes communautaires.

Le projet *Réseau de formation et de soutien technique en gestion de l'information et technologies de l'information (GI-TI)* « s'inscrit dans le cadre de l'*Initiative sur le secteur bénévole et communautaire* (ISBC), opération conjointe du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire qui vise à accroître la capacité de ce secteur de servir les Canadiens tout en améliorant ses liens avec le gouvernement du Canada⁵⁵. » Ce projet a pour but ultime de créer un système pancanadien de support technique en TIC. C'est en 2003-2004 que *Communautaire* amorce sa collaboration au projet GI-TI, avec pour objectif de consolider l'action du secteur bénévole et communautaire grâce à un meilleur accès aux TIC. Il s'agit concrètement de guider les organismes vers des ressources à prix abordable. Au Québec, le réseau est mis en œuvre par *Communautaire* et ses partenaires⁵⁶. Pour l'instant, une ligne téléphonique de soutien technique a été mise en service sur l'ensemble du Canada, et un site Web a été constitué, référençant des fournisseurs d'accès à Internet ainsi que des ressources en soutien technique. L'étude de besoins réalisée par *Communautaire* en 2004, portant sur les besoins des groupes en formation et en soutien technique, a également été financée par l'ISBC.

En 2004, en parallèle avec le projet en GI-TI, *Communautaire* participe à un regroupement d'organismes communautaires ayant pour but de développer l'accessibilité au soutien technique et le développement de solutions informatiques adaptées aux groupes, à travers le développement de Centres d'innovations technologiques en économie sociale (CITÉS). Les CITÉS sont présentés comme un moyen de soutenir l'intégration des nouvelles technologies par le secteur de l'économie sociale.

Plus précisément, cinq CITÉS doivent être mis en place à Montréal, Québec, Rimouski, Trois-Rivières et Gatineau. Ces CITÉS sont implantés directement dans des groupes communautaires, avec pour objectifs d'y offrir des solutions technologiques adaptées à leur structure et à leur contexte de développement ; d'encourager le développement d'une expertise technique dans le milieu ; de rendre disponibles des ressources en soutien technique et en formation accessibles aux groupes. Les CITÉS sont aussi axés vers la recherche et développement (R&D) et le développement de contenus francophones. Ultimement, ils devraient permettre de créer plusieurs emplois⁵⁷. Bref, ils doivent supporter le développement stratégique et organisationnel des groupes qui les accueillent, et, plus largement, celui des collectivités locales et des régions.

Le support technique est un service qui est fort demandé par les groupes communautaires, comme le montrait déjà l'étude de besoins menée par *Communautaire* en 1999-2000. Ultimement, l'amélioration du support technique participe au renforcement des capacités des groupes communautaires (*empowerment*), tant sur les plans « humains, scientifiques, techniques, administratifs, institutionnels et financiers »⁵⁸. Les groupes sont alors mieux outillés pour faire face aux éventuels problèmes se présentant à eux.

⁵⁵ Description du projet GI-TI sur le site de l'ISBC : <http://www.vsi-isbc.ca/fr/imit/program.cfm>

⁵⁶ La Puce ressource informatique, Économie communautaire de Francheville (ECOF), le Centre Saint-Pierre et ATENA groupe conseil.

⁵⁷ *Communautaire*, « Projet CITES – document de réflexion à l'attention des partenaires du projet », 2005.

⁵⁸ *Idem*.

4. Conclusion

4.1 Synthèse

Communautaire a connu une évolution rapide et significative depuis 1995. Au départ, les activités de l'organisme ont consisté à tracer un portrait du niveau d'appropriation effective des TIC par les groupes communautaires, à fournir aux groupes la formation de base qui leur manquait ainsi qu'à développer une approche analytique et critique par rapport aux enjeux liés à ce phénomène. Désormais, la demande pour les activités de stricte sensibilisation est en baisse. L'appropriation sociale des TIC en milieu communautaire se situe dorénavant à un niveau techniquement plus sophistiqué. Pour les groupes, cela renvoie à des manières d'utiliser l'informatique et Internet qui sont davantage centrées sur leurs besoins particuliers.

Le premier objectif que s'était fixé l'organisme en 1995, qui consistait à brancher à Internet et à initier au maniement des TIC le plus grand nombre de groupes communautaires, est en bonne partie réalisé. Nous percevons que *Communautaire* est aujourd'hui dans l'obligation de revoir son programme de formation de base afin d'y ajouter la formation à certaines compétences techniques spécifiques de manière à s'ajuster aux besoins spécifiques des groupes.

4.2 Prospectives

En 2005, la question de la fracture numérique est toujours d'actualité : l'inclusion et la participation active de l'ensemble de la population dans le procès d'informatisation de la société québécoise reste l'objectif central de *Communautaire*.

La consultation permanente du milieu communautaire, la réalisation continue d'enquêtes de besoins, le développement de points d'accès, de même que l'offre de formations diversifiées, demeurent des axes privilégiés par *Communautaire* pour l'avenir. L'organisme compte poursuivre et accroître également les types d'activités suivantes : la formation d'intervenants et intervenantes pour travailler auprès des groupes communautaires, des citoyennes et citoyens ; la production et la diffusion d'outils et de stratégies d'utilisation adaptées aux besoins et préoccupations spécifiques des groupes communautaires.⁵⁹ La demande de soutien technique apparaît également aujourd'hui comme l'un des principaux besoins exprimés par les groupes communautaires utilisant les TIC.

Communautaire procède présentement à une réorientation de ses activités : « Aujourd'hui, la mission de *Communautaire* agit plus spécifiquement dans une perspective d'élargissement de la vie démocratique et de la citoyenneté, tout en contribuant au développement d'espaces communautaires sur l'inforoute »⁶⁰. Monique Chartrand, actuelle directrice de l'organisme, réaffirme la priorité qu'il faut accorder à l'accès et l'appropriation des TIC par le milieu communautaire. À cet égard, le recours à l'informatique libre constitue une façon de minimiser les coûts et d'accroître le contrôle des groupes sur le développement des outils. Enfin, *Communautaire* mène depuis quelques années des réflexions sur l'Internet citoyen, la démocratie et le gouvernement en ligne : il est devenu un interlocuteur privilégié du gouvernement québécois.

⁵⁹ Francine Pelletier, « *Communautaire*, quand le communautaire prend l'inforoute », 4 pp, 2002

⁶⁰ *Communautaire d'hier à aujourd'hui : comment le communautaire a pris l'inforoute*, document interne rédigé par Céline Desjardins, 2005.

Citoyenneté et vie démocratique : ces deux thèmes davantage politiques sont revenus sur le devant de la scène avec l'essor d'Internet et de mouvements sociaux qui font usage des TIC pour assurer la coordination de leur mobilisation, comme celui des altermondialistes. *Communautaire* se doit donc d'investir ce créneau qui rassemble déjà de nombreux groupes d'intérêt dans le monde.

Côté financement, les difficultés par lesquelles *Communautaire* est passé ont laissé la place à une plus grande stabilité. L'organisme compte multiplier encore davantage ses sources de financement, par l'obtention de financements de base pour tous ses axes de travail, mais aussi grâce à son offre de services. Les campagnes de financement demeurent vitales. Cette démarche participe à une stabilisation du statut des employés membres de l'équipe de travail, permettant un meilleur partage des tâches lors de la planification des différents dossiers et projets⁶¹. *Communautaire* compte également accroître sa visibilité dans les médias, afin de participer à une prise de conscience collective sur les enjeux de l'exclusion technologique.

⁶¹ *Communautaire*, Programme de travail 2003-2004, p. 16.

Bibliographie

- Communautique, Rapport de l'étude de besoins, 1997,
<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/rapport/rapport.html>
- Communautique, Rapports annuels de 1998 à 2004.
- Communautique, *Synthèse des activités réalisées de janvier 1997 à mars 1999*, mars 1999, p. 6.
- Communautique, « Statuts et règlements » (décembre 1999) et Procès verbal de l'assemblée générale du 3 décembre 1999.
- Communautique, « L'action communautaire : un outil pour la démocratisation de l'inforoute », Mémoire présenté à la Consultation publique sur la proposition de politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, août 2000.
- Communautique, « Le monde communautaire et Internet : défis, obstacles et espoirs - Résultats de l'enquête auprès des groupes communautaires », Rapport d'enquête, Mai 2001.
<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/enquete/rapport.html>
- Communautique, « Avant projet : vers une plateforme de l'Internet citoyen », février 2002 :
<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/Plateforme.html>
- Communautique, « Plateforme québécoise de l'Internet citoyen », 2002, présentation du projet disponible sur <http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/Plateforme2.html>
- Communautique, « Projet Inforoute - Points d'accès – Initiation de la population : Dossier d'information », 2002
<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/pointa/pointa.html>
- Communautique, « Plan d'affaires », présenté à la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Centre-Nord, avril 2003.
- Communautique, « Enquête sur les besoins en formation et soutien technique des organismes communautaires et bénévoles au Québec », rédaction par Roger Charbonneau et Élisabeth Caron, dans le cadre du projet GI-TI, 2004.d
<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/enquete2004/enquete2004.pdf>
- Communautique, *Journée de réflexion sur les enjeux du projet de gouvernement en ligne pour les milieux communautaires et les populations défavorisées*, Centre St-Pierre, 2004.
- Communautique, « Journée de réflexion sur la démocratie en ligne », 28 Avril 2005, Centre St-Pierre. <http://democratie.communautique.qc.ca/>
- Desjardins, Céline, *Recherche préliminaire pour la formation à l'inforoute citoyenne*, rapport de recherche préparé pour Communautique, Montréal, octobre 2004.
- Cisneros, Manuel et Favreau, Louis, « De la Puce communautaire à la Puce ressource informatique : une initiative dans le champ des nouvelles technologies », série *Pratiques économiques et sociales*, no 17, 2000.
- Hénaire, Geneviève, « Dernière chance pour le programme VolNet : Un soutien au branchement des organismes sans but lucratif », Communiqué, 22 novembre 2001.

ICÉA, « Une nouvelle voie d'expression, de communication et d'apprentissage », mémoire présenté au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes dans le cadre de la première étape de la consultation sur l'autoroute de l'information, préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel, janvier 1995

<http://wwwcommunautique.qc.ca/docicea/exprsmem/exprsmem.html>

ICÉA, « Communautaire : un projet de la Puce ressource informatique et de l'ICÉA », vol.1, no.1, mai 1996.

ICÉA, « L'inforoute québécoise : un espace de création, de liberté et de partage », Mémoire déposé à la Commission de la Culture sur les Enjeux du développement de l'inforoute québécoise, préparé par Francine Pelletier et Lina Trudel, 13 septembre 1996

<http://wwwcommunautique.qc.ca/docicea/memoire/memoire.html>

ICÉA, « Rappel des positions de l'ICÉA sur les grands enjeux en formation continue », Premier séminaire d'une série de cinq sur « La formation continue et les nouvelles politiques de développement de la main-d'oeuvre et des collectivités régionales et locales », organisés par le Comité des politiques d'éducation des adultes, ICÉA. Séminaire tenu à l'UQAM, le 23 janvier 1998. Compte rendu de Lina Trudel.

ICÉA (2000), *Où mènent les TIC : Rêves ou réalité ?*, colloque organisé par l'ICÉA et 13 partenaires, Montréal, 30 nov. - 1er déc. 2000, Actes du colloque disponibles sur le site.

ICÉA, « Bilan de ce qui a été fait en éducation des adultes et nouvelles technologies entre 1997 et 2003 », document interne.

ICÉA, Comité de travail *nouvelles technologies et éducation des adultes* : « L'éducation des adultes : pour construire une société de l'information démocratique », Positionnement de l'ICÉA sur le *Sommet mondial sur la société de l'information*, Genève du 10 au 12 décembre 2003. Document déposé à l'assemblée générale de l'ICÉA, le 1^{er} octobre 2003.

Source : Bibliothèque virtuelle du patrimoine documentaire communautaire canadien francophone : http://bv.cdeacf.ca/documents/HTML/2004_12_0579.htm#_Toc93302393

ICÉA, Comité de travail « Nouvelles technologies et éducation des adultes », *L'éducation des adultes : pour construire une société de l'information démocratique*, Document déposé à l'assemblée générale de l'ICÉA, le 1^{er} octobre 2003.

<http://www.icea.qc.ca/publications/technologies/technologies.html>

Lévesque, B. et M. Mendell, L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche, *Lien social et Politiques*, no 41, printemps 1999, p. 105-119.

Nadeau, Carole-Line, « Internet : se méfier ou se brancher ? », *Gazette des femmes*, vol. 18, no. 6, mars-avril 1997, p. 36-37.

Paquette, G., Modélisation des connaissances et des compétences. Un langage graphique pour concevoir et apprendre, Québec, PUQ, 2002, 357 p.

Pelletier, Francine & Tousignant, Philippe, « Politique québécoise de l'autoroute de l'information », *Comm'Info*, Volume1, numéro 8, Juin 1998.

Pelletier, Francine, « Le monde communautaire et Internet : des défis à relever... aux moyens d'y répondre », Colloque *Où mènent les TIC : Rêves ou réalité*, organisé par l'ICÉA et 13 partenaires, Montréal, 30 nov. - 1er déc. 2000.

Pelletier, Francine, « Communautaire : quand le communautaire prend l'inforoute », Montréal, 2002, 4 p.

Proulx, Serge et M. Lévesque, D. Sanderson, M.-Bl. Tahon, *La Puce Communautaire. Évaluation sociale d'une expérience d'éducation populaire en informatique*, rapport remis à la Direction du développement scientifique, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, mai 1988, 254 p.

Titres parus

- 05-07 **Milot**, Pierre, «Le management institutionnel de la nouvelle production du savoir»
- 05-06 **Castonguay**, Stéphane, «La dynamique du changement scientifique en contexte d'application : la fondamentalisation de l'entomologie économique aux États-Unis au 20^e siècle»
- 05-05 **Larivière**, Vincent, **Éric Archambault**, Yves **Gingras** et Étienne **Vignola-Gagné**, «The Place of Serials in Referencing Practices: Comparing Natural Sciences and Engineering with Social Sciences and Humanities»
- 05-04 **Gemme**, Brigitte et Yves **Gingras**, «La formation à la recherche dans le cadre des collaborations université-milieu : analyse comparative des différents modes d'encadrement»
- 05-03 **Doray**, Pierre et Christian **Maroy**, «Le travail de rapprochements entre économie et éducation : analyse de quatre expériences de formation en alternance»
- 05-02 **Czarnitzki**, Dirk, Petr **Hanel** et Julio Miguel Rosa, «Evaluating the Impact of R&D Tax Credits on Innovation : A Microeconomic Study on Canadian Firms»
- 05-01 **Milot**, Pierre, «La commercialisation des résultats de la recherche universitaire : une revue de la littérature»
- 04-01 **Hanel**, Petr, «Intellectual Property Rights Business Management Practices: A survey of literature»
- 03-09 **Hanel**, Petr, «Impact of Government Support Programs on Innovation by Canadian Manufacturing Firms»
- 03-08 **Hanel**, Petr, «Impact of innovation motivated by environmental concerns and government regulations on firm performance : a study of survey data»
- 03-07 **Milot**, Pierre, Lysanne **Couture**, Émilie **Leblanc** et Yves **Gingras**, «Les programmes de formation du personnel hautement qualifié dans les systèmes d'enseignement supérieur des pays de l'OCDE»
- 03-06 **Doray**, Pierre «Les parcours scolaires en sciences et technologies au collégial»
- 03-05 **Gemme**, Brigitte, Yves **Gingras** et Pierre **Milot**, «Formation à la recherche et milieu de pratique : Un portrait des étudiants et diplômés du programme «Bourses de recherche en milieu de pratique» »
- 03-04 **Doray**, Pierre, «Choix professionnel, carrières scolaires et production de la « relève » technique»
- 03-03 **Fortier**, Claire, «Les yeux grands fermés : le passage du secondaire au collégial dans des programmes de formation technique»
- 03-02 **Milot**, Pierre, «La formation postdoctorale financée par les conseils subventionnaires»
- 03-01 **Keating**, Peter et Alberto **Cambrosio**, «Signs, Markers, Profiles and Signatures: Clinical Haematology Meets the New Genetics (1980-2000)»
- 02-05 **De Sousa**, Maria-Philomena, «Knowledge and Rules : Hayek's social theorizing in later work»
- 02-04 **Gentzoglani**, Anastassios, «Networks and Proximity : An Empirical Analysis»
- 02-03 **Dodgson**, Mark, «Policies for Science, Technology and Innovation in East Asia»
- 02-02 **Pavitt**, Keith, «Innovating routines in the business firm : what corporate tasks should they be accomplishing?»
- 02-01 **Fredette**, Raymond, «D'ou vient l'antiaristotélisme de Galileo Galilei?»
- 01-01 **Castelli Gattinara**, Enrico, «Épistémologie 1900: la tradition française»
- 00-04 **Gentzoglani**, Anastassios, «Innovation and Growth in the Knowledge-based Economy»
- 00-03 **Bouchard**, Louise et Marie-Noëlle **Ducharme**, , «Les défis pour le travail social à l'ère des technologies de l'information»
- 00-02 **Foisy**, Martine, Yves **Gingras**, Judith **Sévigny** et Sabine **Séguin**, «Portrait statistique des effectifs étudiants en sciences et en génie au Québec (1970-2000)»
- 00-01 **Prévost**, Jean-Guy, « Science et fascisme le champ statistique italien (1910-1945) »

www.cirst.uqam.ca

CIRST

Centre interuniversitaire de recherche
sur la science et la technologie

Le CIRST est, au Canada, le principal regroupement de chercheurs dont les travaux sont consacrés à l'étude des multiples dimensions de l'activité scientifique et technologique. La production régulière de travaux de recherche ainsi que la formation de nouveaux chercheurs contribuent à éclairer les débats et à informer les décideurs sur les enjeux actuels des sciences et des technologies. Ces recherches s'ordonnent autour de trois grands axes : l'analyse du développement scientifique et technologique, l'analyse socioéconomique et la gestion des technologies et enfin, l'analyse sociopolitique des usages et des incidences des technologies.



Créé en 1986, le CIRST est reconnu par trois universités : l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke. Il rassemble une quarantaine de chercheurs en provenance d'une douzaine d'institutions et des disciplines suivantes : histoire, sociologie, science politique, philosophie, sciences économiques, sciences administratives et communications. Le CIRST fournit un milieu de formation par la recherche à de nombreux étudiants aux cycles supérieurs dans les domaines de recherche de ses membres.

